

37^E VENDREDI DE MOBILISATION POPULAIRE

Un 1^{er} novembre sensationnel

P3



OUVERTURE DES BUREAUX DE CHANGE EN ALGÉRIE

Aucune demande de la part des opérateurs

P5



PRÉSIDENTIELLE

Bensalah appelle à la réussite du scrutin

P3

GRÈVE DES MAGISTRATS

Zeghmati : «ouvert à un dialogue sérieux»

P2

ÉQUIPE NATIONALE



Une liste élargie pour les rencontres face à la Zambie et le Botswana

P13

GRÈVE DES MAGISTRATS

Zeghmati : «ouvert à un dialogue sérieux»

Le ministère de la Justice a affirmé, jeudi dans un communiqué sur la grève des magistrats, être ouvert à toute initiative dans le cadre "du dialogue sérieux" respectant "l'indépendance des institutions, les droits du magistrat, les intérêts des justiciables et l'intérêt suprême de la société".

"Le ministère de la Justice demeure ouvert à toute initiative dans le cadre du dialogue sérieux respectant l'indépendance des institutions, les droits du magistrat, les intérêts des justiciables et les intérêts suprêmes de la société, qu'il convient de placer au-dessus de toutes considérations", précise le communiqué.

Dans le même sillage, le ministre a annoncé "la programmation d'une deuxième session ordinaire du Conseil supérieur de la Magistrature (CSM) au cours de la troisième semaine du mois de novembre pour examiner les recours introduits au sujet du mouvement annuel des magistrats", appelant "l'ensemble des magistrats, qui s'estiment lésés à introduire leurs recours qui seront tranchés dans le cadre des dispositions de l'article 19 de la loi relative à la composition du Conseil supérieur de la Magistrature, ses actions et ses prérogatives".

Le ministère a, également, exprimé "son profond regret de voir de nombreux magistrats poursuivre leur débrayage en contradiction des textes juridiques interdisant ou organisant la grève au moment qu'ils sont tenu d'assumer une obligation fondamentale en vertu de leur fonction, à savoir le respect de la loi et la fidélité au



serment qu'ils ont prêté et qui les oblige à tenir, en toute circonstance, une attitude fidèle aux principes de la justice".

Le ministère regrette que "des magistrats au niveau de certaines juridictions entravent la liberté de travail en faisant recours à des méthodes inciviques en dépit de l'engagement du président du syndicat

national des magistrats (SNM) lors de sa réunion avec le ministre de la Justice, garde des sceaux, le 29 octobre 2019, à mettre fin à tous ces comportements en publiant un communiqué dans lequel il appelle au respect de la liberté du travail des magistrats", estimant que le "non respect de cet engagement a mené à une atteinte aux droits des

citoyens et à leurs libertés, lesquels n'ont pas bénéficié d'un service minimum comme il est en vigueur sur les plans national et international". Pour sa part, le SNM a affirmé dans un communiqué que "le taux de suivi de l'appel à l'arrêt de tout travail judiciaire au niveau des différentes juridiction a atteint 98% (5e jour)".

EN QUALITÉ DE CONSEILLERS D'ÉTAT ET COMMISSAIRES D'ÉTAT ADJOINTS

Installation de 60 nouveaux magistrats

Soixante (60) nouveaux magistrats ont été installés, jeudi au siège du Conseil d'Etat, en qualité de conseillers d'Etat et commissaires d'Etat adjoints, dans le cadre du mouvement opéré, jeudi dernier, par le Conseil supérieur de la Magistrature, a indiqué le Conseil d'Etat dans un communiqué. "Dans le cadre du mouvement opéré, le 24 octobre

2019, par le Conseil supérieur de la magistrature, au sein du corps des magistrats, il a été procédé, le 31 octobre 2019, à l'installation de 60 nouveaux magistrats en qualité de conseillers d'Etat et commissaires d'Etat adjoints", précise-t-on de même source. "Les magistrats en question assument les fonctions de présidents de tribunaux (procureurs

général et présidents de Cours), présidents de tribunaux administratifs (présidents et conseillers d'Etat), présidents de chambres et conseillers près des Cours de justice", ajoute-t-on dans le communiqué, indiquant que ces nouveaux magistrats seront d'un grand soutien pour la plus haute instance du système judiciaire administratif, compte tenu

du volume croissant des affaires inscrites chaque année au niveau du Conseil d'Etat". Cette installation "constitue, indubitablement, un apport qualitatif à l'action de la haute instance, afin de réduire les délais de traitement de chaque dossier judiciaire et contenir le nombre considérable d'affaires enrôlées à ce jour", a conclu le communiqué.

NOUVELLE TAXE SUR LES VÉHICULES

Les assureurs ne veulent pas la collecter

Des représentants des compagnies d'assurance, publiques et privées, ont appelé, jeudi à Alger, à dispenser leurs compagnies du recouvrement de la taxe sur les véhicules proposée dans le projet de loi de finances 2020 (PLF).

"Cette mesure conduira les assureurs à réduire les recours aux prestations d'assurance facultatives et à se contenter uniquement de celles obligatoires en s'acquittant de cette taxe, ce qui baissera le chiffre d'affaires des compagnies d'assurance et causera la stagnation de leurs activités", ont plaidé des représentants des assureurs lors d'une rencontre avec les membres de la Commission des finances et du budget à l'APN dans le cadre de la poursuite de l'examen du PLF 2020. Outre les membres de la Commission, étaient présents à cette rencontre le PDG de SAA, Nacer Sayes et le PDG d'Alliance Assurance, Hassen Khelifati qui occupe aussi le poste de président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance, selon le compte rendu de l'agence officielle.

L'article 80 du PLF 2020 propose l'institution d'une taxe annuelle sur les véhicules et les engins à moteur, dont le recouvrement se fait lors de la souscription des polices d'assurance des véhicules et des engins à moteur.

Le montant de cette taxe selon le même article est fixé à 1.500 DA pour les véhicules touris-

tiques et 3.000 DA pour les autres véhicules et engins à moteur, ce qui permet le recouvrement de 12,33 milliards de DA/an dont 70 % seront affectés au budget de l'Etat et 30 % en faveur de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. Pour sa part, M. Sayes a indiqué que "la majorité des assureurs se contentent de l'assurance obligatoire des véhicules lors de la souscription alors que les compagnies d'assurance proposent d'autres services facultatifs à des coûts simples avec la police d'assurance et ce pour assurer leurs équilibres financiers". "En cas de recouvrement de la taxe proposée avec la police d'assurance, les citoyens se désisteront de ces services et acquitteront uniquement de l'assurance obligatoire et de la nouvelle taxe, ce qui baissera le chiffre d'affaires des sociétés d'assurance et mettra en cause leurs équilibres financiers". La valeur du marché d'assurance automobile en Algérie est de 134 milliards DA/an (près de 1,2 milliard dollars) dont plus de 50% concernent l'assurance des véhicules donc, "l'inclusion de la taxe dans le contrat d'assurance causera une baisse importante en termes de chiffre d'affaires de ce secteur car les citoyens renonceraient aux services d'assurances facultatifs pour payer la taxe obligatoire uniquement", a rappelé M. Sayes. Pour sa part, M. Khelifati a fait savoir que cette taxe causera une perte de plus de 12

milliards DA du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance et aura des conséquences néfastes sur cette activité", ajoutant que "les assurés s'acquittent souvent des taxes obligatoires en l'occurrence le montant de l'assurance et la taxe et renonceraient à tous les autres services qui procurent aux compagnies un équilibre financier".

Et de préciser que 70% des contrats d'assurance ne dépassent pas 5.000 DA alors que la taxe varie entre 1.500 DA et 3.000 DA.

Dans ce cas, poursuit M. Khelifati, "le citoyen s'acquitterait seulement de l'assurance obligatoire et la taxe, notamment avec le recul du pouvoir d'achat". Critiquant la formule de cette proposition qui "obligerait les compagnies d'assurance à mobiliser davantage d'employés et changer leurs programmes de recouvrement au niveau de leurs organismes sans aucune contrepartie", M. Khelifati a rappelé que l'Union algérienne des compagnies d'assurance avait adressé des correspondances aux juridictions compétentes.

L'intervenant a appelé à dispenser les compagnies d'assurance du recouvrement de la taxe sur les véhicules d'autant que cette dernière ne leur concerne pas directement et affectera grandement son activité jusqu'à la compression de son personnel", suggérant de "trouver d'autres formules ou entreprises que les compagnies d'assurance pour le recouvrement de cette taxe".

COUR SUPRÊME

100 nouveaux conseillers et avocats généraux

Cent (100) magistrats ont été installés jeudi en qualité de conseillers et d'avocats généraux près la Cour suprême (Alger), dans le cadre du mouvement annuel des magistrats décidé par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) lors de la séance de clôture de sa 1ère session ordinaire de 2019, tenue le 24 octobre.

Ce mouvement annuel dans le corps de la magistrature qui vient renforcer les effectifs de la Cour suprême intervient en application de l'article 5 de la loi organique 04-11 portant statut de la magistrature. Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, avait qualifié ce mouvement annuel des magistrats d'habituel de par son envergure et sa nature, soulignant qu'"il se base sur des critères objectifs préalablement définis, à l'issue d'une analyse et d'une évaluation minutieuses de plusieurs décennies de gestion des ressources humaines du secteur, aux conséquences désastreuses dont certaines suscitent la répulsion, voire le ressentiment". Ce mouvement "a été préparé dans le respect strict des dispositions de la loi", a-t-il soutenu, ajoutant que l'examen de la situation, de la répartition des magistrats sur le territoire national avait permis de relever "certains cas incohérents et contradictoires aux attentes des citoyens quant à l'intégrité du juge", liés notamment aux "magistrats qui restent au sein de la même juridiction pour une durée allant parfois jusqu'à 25 ans". Parallèlement à la cérémonie d'installation, le Syndicat national des magistrats (SNM) a organisé un rassemblement devant la Résidence des magistrats en face de la Cour suprême, dans le cadre de la grève nationale entamée dimanche dernier, en protestation contre ce mouvement annuel des magistrats.

Le président du SNM, Issaad Mabrouk, a précisé que ce rassemblement fait suite au blocage de la situation, soulignant que les magistrats "n'ont aucun intérêt à retarder les affaires des citoyens".

Après avoir appelé les revendications socioprofessionnelles des magistrats, il a affirmé que le Syndicat national des magistrats rejetait toute forme de sur-enchère contre les magistrats grévistes. "Des magistrats ont eu des positions historiques mais personne n'en parle alors qu'on insiste sur d'autres accusés de corruption", a-t-il dit.

Le ministère de la Justice avait indiqué samedi que le statut de la magistrature interdisait au magistrat toute action individuelle ou collective de nature à arrêter ou entraver le fonctionnement de la justice et que la participation à toute grève ou incitation à la grève était interdite au magistrat et considérée comme un "abandon de poste".

37^E VENDREDI DE MOBILISATION POPULAIRE

Un 1^{er} novembre sensationnel

Comme il fallait s'y attendre, le 37^e vendredi de la mobilisation populaire était historique particulièrement à Alger mais également dans toutes les grandes villes d'Algérie.



La marche de 37^e vendredi de mobilisation populaire à Alger était impressionnante en ce jour de célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale. C'est le même constat à Constantine, Oran, Tizi Ouzou, Béjaïa, Tlemcen, Bordj Bouairij, Skikda, Annaba, Bouira, Mascara. Les Algériens, dans le sud, ont aussi rendu un vibrant hommage à novembre à travers des marches populaires grandioses. Partout en Algérie, les marches étaient en familles, pacifiques et très colorées. Tout en scandant dans les quatre coins du pays pour le départ définitif du système, les Algériens ont tenu à marcher pour dire leur reconnaissance aux martyrs qui ont libéré le pays du colonialisme. Eux, ils marchent en ce 37^e vendredi pour parfaire l'indépendance.

Le transport urbain, par tramway et métro, a de nouveau été suspendu hier dans la banlieue Est de la capitale. Plusieurs barrages de la Gendarmerie nationale bloquent les accès d'Alger tan-

dis que d'autres dispositifs semblables filtrent les véhicules qui se dirigent vers le centre-ville. Mais Alger a renoué hier avec l'atmosphère des vendredis de février et mars dernier. Il fallait y être pour voir de visu et sentir cette grande mobilisation.

Dans la capitale, la mobilisation était tellement grande que les manifestations ont débuté 24 heures avant le premier novembre. Alger a vécu un jeudi soir mémorable de par la marée humaine pour célébrer le 65^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale.

Des milliers de manifestants ont réussi à atteindre la capitale en réponse aux appels lancés sur les réseaux sociaux et ce malgré la multiplication des barrages de la police et de la gendarmerie nationale sur tous les axes routiers menant vers Alger.

Des chants révolutionnaires, des slogans hostiles au système et en faveur du départ de Bensalah et du gouvernement Bedoui et en faveur de la libération natio-

nale ont été entonnés tout de la nuit du jeudi à vendredi. Ils étaient des milliers à passer la nuit dans les rues d'Alger en attendant la levée du jour pour manifester en ce 37^e vendredi.

A midi hier, le centre ville était noir de monde. Les manifestants ont défilé dans les rues en scandant "l'istiqlal" ce n'est pas un déni de la réalisation de l'indépendance apportée par le combat des braves, mais bien une volonté d'aller vers l'accomplissement de ce combat. Car, la révolution du premier novembre, n'était pas seulement une guerre d'indépendance, mais aussi une volonté de libération, de liberté, de justice. Les Algériens, hier, comme aujourd'hui, donnent à l'indépendance un sens plus grand que le rétablissement de l'Etat et du drapeau.

La manifestation a vite débuté, en haut de la rue Didouche. Un long cortège descendait, brandissant drapeaux, écharpes aux couleurs nationales et pancartes hostiles au pouvoir, à ses élections et ses symboles.

La rue Abdelkrim-Khat-tabi, toujours vide avant la prière du vendredi lors des précédentes semaines, était cette fois-ci noire de monde. Les manifestants entonnaient des slogans appelant à l'indépendance, à la "fraternité", sans omettre de dénoncer ce pouvoir par des slogans hostiles.

Oran était au rendez vous comme sa jumelle Constantine. Dans l'une et l'autre grande ville d'Algérie une marée humaine a traversé à partir de 14 heures les grands boulevards et rues. Le mot a été donné, les marches étaient populaires. A l'extrême est du pays à el Taref, la marche du premier novembre était historique. A Annaba, Skikda, Jijel les marches étaient historiques. C'est également en familles que les algériens ont marché pendant des heures ce vendredi et pendant des heures ils ont scandé des slogans hostiles au pouvoir et clamé haut fort une totale indépendance.

Au sud et pour la première fois, la mobilisation était à son comble.

PRÉSIDENTIELLE

Bensalah appelle à la réussite du scrutin

Le Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a exhorté, jeudi soir, le peuple algérien à faire de l'élection du 12 décembre prochain "une fête nationale" et à se mobiliser pour la réussite de ce scrutin "crucial".

Dans un discours prononcé à la veille du 65^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, le Chef de l'Etat a déclaré "Au moment où nous célébrons ce glorieux anniversaire, j'exhorte le peuple algérien, encore une fois, à faire de la prochaine échéance une fête nationale qui apportera le coup de grâce à ceux qui dissimulent la haine et l'animosité aux enfants et petits-enfants des Chouhada de Novembre".

Appelant également les citoyens à "la mobilisation pour la réussite de ce scrutin crucial", M. Bensalah s'est dit convaincu que les Algériens "sauront barrer la route à ceux qui cherchent à instrumentaliser les règles et principes de la démocratie". Affirmant que "l'Etat fera face à toutes les velléités de manœuvre", il a ajouté que le peuple "est appelé à la vigilance et à la prudence, et ses loyaux enfants doivent se tenir prêts à faire face aux cercles malveillants et à leurs actes hostiles à la patrie". Par ailleurs, le chef de l'Etat a déclaré que "le respect et la protection des droits et libertés fondamentales ne donnent à quiconque le droit d'user de sa liberté d'expression et de manifestation pour attenter au droit de l'autre à l'exercice de ses libertés et à l'expression de sa volonté à la participation au scrutin".

"L'intérêt suprême du pays implique pour l'Etat, quelles qu'en soient les circonstances, l'obligation de préserver l'ordre public, la Loi et les institutions de l'Etat, et de veiller à la sécurité et la stabilité de la patrie", a-t-il soutenu.

Le Chef de l'Etat a mis en avant, également, "la détermination de l'Etat à donner la parole au peuple pour choisir, en toute souveraineté et liberté, celui à qui sera confiée la mission d'instaurer le nouveau mode de gouvernance".

APS

A L'OCCASION DU 1^{ER} NOVEMBRE

Macron rend hommage à l'esprit de responsabilité des Algériens

Emmanuel Macron a adressé un message au peuple algérien à l'occasion du 65^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale.

"Pour la fête nationale algérienne, j'adresse mes vœux les plus sincères au peuple algérien et rends hommage à son esprit de responsabilité en cette période cruciale pour son avenir. Je souhaite que nos amis algériens relèvent, par le dialogue, en toute liberté, les défis futurs", a écrit le président français sur son compte Twitter

ECONOMIE INFORMELLE

5 000 milliards de DA circulent hors secteur bancaire

Plus de 5 000 milliards de DA circulent actuellement en Algérie hors secteur bancaire, soit plus de 50% des encours des crédits accordés à l'ensemble de l'économie nationale, a annoncé jeudi à Alger le gouverneur par intérim de la Banque d'Algérie, Amar Hiouani.



"Cette somme (5.000 milliards DA) représente, aussi de 30% de la masse monétaire totale du pays. Cela veut dire que la politique de l'épargne est déficiente", a souligné M. Hiouani, dans une allocution prononcée lors d'une journée d'information sur "l'Épargne", tenue en présence du ministre des Finances, Mohamed Loukal.

Selon lui, "il ne s'agit pas seulement de reprocher aux banques d'être inefficaces et de ne pas être capables de collecter cette épargne. Il s'agit d'entamer des études sérieuses pour mettre les doigts sur les vrais motifs qui font que cette épargne n'atterrit pas dans le cercle bancaire". "Est-ce que les banques n'ont pas offert des produits attractifs ou y a-t-il d'autres raisons? Ce sont

ces questions-là qui doivent être posées et étudiées", a-t-il estimé.

Sollicitée par l'APS pour donner des éléments de réponse à ces questions, l'experte, Meliha Aliouche, doctorante enseignante, présente à la rencontre, a estimé que "les Algériens se gardent de l'épargne car leurs revenus ne leur suffisent pas pour faire face aux besoins de la vie de

tous les jours".

Pour sa part, le président de l'Association des banques et des institutions financières (ABEF), Brahim Semida a estimé qu'"il faut trouver les voies et les moyens de passer d'une épargne passive à une épargne active, impliquant à la fois les citoyens y compris la diaspora, le gouvernement et la communauté des finances (banques et assurances)".

FONDS DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Un ordonnateur secondaire désigné

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a décidé de désigner le directeur de la santé et de la population, "comme ordonnateur secondaire du Fonds national de lutte contre le cancer" ce qui permettra de simplifier les procédures d'exploitation des ressources de ce fonds, consommées à hauteur de 3% seulement depuis sa création.

Cette décision intervient après l'aval donné à la proposition faite par le secteur des finances concernant l'amendement de la nomenclature des dépenses du compte d'affectation spéciale n 302-138 relatif au "Fonds national de lutte contre le cancer". Le ministre de la Santé, Mohamed Mi-

raoui, avait auparavant annoncé cette décision lors de sa présentation du budget du secteur devant la Commission des Finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) autour du Projet de loi de finances de l'exercice 2020 (PLF).

Pour M. Miraoui, ce nouveau dispositif vise à "faciliter et simplifier les procédures, ainsi que le rapprochement des services de la santé, dans le but de prendre connaissance de leurs besoins financiers afin de soutenir le programme de lutte contre le cancer". A rappeler que le Fonds national de lutte contre le cancer a été créé en 2011, doté d'un montant de 3 milliards de dinars algérien (DA),

et qui s'élève d'année en année, du fait de l'impôt institué et imposé par la Loi de finances de chaque année, sur le tabac, les boissons gazeuses sucrées et sur l'alcool.

Selon le chargé du suivi et de l'évaluation du Plan national de lutte contre le cancer 2015/2019, le Pr Messaoud Zitouni, ce Fonds ayant accompagné le Plan, "n'a été utilisé qu'à hauteur de 3%" expliquant ceci, par "l'absence de textes juridiques devant accompagner le Fonds et qui sont à même de permettre d'exploiter ses fonds au profit des patients atteints".

Le montant des recettes du Fonds consacré à la lutte contre le cancer s'était élevé, d'après le ministre de la Santé,

à plus de 41 milliards de centimes, tandis que le montant global des programmes ayant été élaboré par les services de l'Administration centrale au titre de l'exercice 2019/2020, à "plus de 3 milliards de centimes". Les cas de cancer enregistrés annuellement en Algérie dépassent 44.000 nouveau cas, d'après le Registre national du cancer de l'année 2017. Le cancer colo-rectal, du poumon, de la vessie et de la prostate sont les types de cancer les plus répandus chez l'homme, tandis que le cancer du sein, colo-rectal, du col de l'utérus et de l'appareil digestif sont parmi les types de cancer les plus répandus chez les femmes, rappelle-t-on.

KITS SKD-CKD POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE ET ÉLECTROMÉNAGÈRE

Les banques disposées à trouver des solutions

Le président de l'Association des Banques et établissements financiers (Abef), Ibrahim Smide a appelé, jeudi à Alger, les entreprises du secteur de l'industrie électronique et électroménagère, soumises au dispositif de paiement différé pour l'importation des kits nécessaires à leur activité, à se rapprocher des banques pour trouver "les meilleures solutions" aux problèmes qu'elles peuvent rencontrer.

Répondant, en marge d'une journée d'études sur l'épargne, à une question sur le mécontentement exprimé par des fabricants de produits électroniques suite à la substitution du paiement cash des importations des kits SKD-CKD par un paiement différé, M. Smide a expliqué que le paiement différé "ne veut pas dire un arrêt de l'activité, ces entreprises doivent s'adapter aux instructions de la Banque d'Algérie (BA)". "Les chefs d'entreprises peuvent se rapprocher des banques pour trouver les solutions les plus efficaces pour leurs cas", a affirmé le responsable.

Concernant le mouvement de grève enregistré au niveau de certaines banques publiques, M. Smide qui est également Président directeur général (P-dg) de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), a fait état d'un dialogue "entre le syndicat et les établissements bancaires", ajoutant que les "négociations durent depuis près de 3 mois et devront être couronnées par des solutions".

Pour rappel, le Collectif des fabricants de produits électroniques et électroménagers avait mis en garde, mardi dans un communiqué, des différents risques que comporte la substitution du paiement cash des importations des kits SKD-CKD par un paiement différé de neuf (9) mois, notamment un "manque à gagner" au profit des banques étrangères. Parmi ces risques, le collectif a également cité la "cessation de la production début-décembre", la "mise au chômage de plus de 40.000 employés qu'emploie l'activité de cette filière", rappelant que "quelques opérateurs ont déjà procédé à un plan de compression de leurs effectifs".

OUVERTURE DES BUREAUX DE CHANGE EN ALGÉRIE

Aucune demande de la part des opérateurs

La Banque d'Algérie (BA) n'a été destinataire d'aucune demande de la part d'opérateurs désirant ouvrir des bureaux de change en Algérie, a fait savoir, jeudi à Alger, le Gouverneur de la BA par intérim, Ammar Hiouani.



Répondant aux questions des journalistes en marge d'une journée d'études sur l'épargne en présence du ministre des Finances, Mohamed Loukal, le Gouverneur par intérim de la BA a indiqué que les conditions d'ouverture de ces bureaux sont fixées par la loi et les informations y concernant sont disponibles sur le site de la Banque centrale.

"Nous n'avons à ce jour reçu aucune de-

mande de la part des opérateurs pour l'ouverture de bureaux de change", a affirmé M. Hiouani. Répondant à une question sur un éventuel "flottement" du dinar algérien dans l'avenir, le Gouverneur par intérim de la BA a rappelé que le "prix du change reflète les équilibres extérieurs", ajoutant qu'il ne s'agit pas là d'une décision souveraine ou administrative mais d'une mesure fixant ou flottant le dinar algérien en fonction de ces équilibres.

M. Hiouani a démenti, par ailleurs, les rumeurs relayées par certains médias au sujet du paiement électronique des citoyens concernés par la Omra, selon lesquelles le Royaume d'Arabie Saoudite aurait exclu l'Algérie, la Libye et le Yémen de cette mesure car n'étant pas en mesure de payer électroniquement les frais de la Omra. "C'est totalement faux car l'Algérie dispose de moyens de paiement par les banques", a-t-il assuré.

ZONE EURO

Stagnation de la croissance, à un niveau de 0,2%

L'estimation de la croissance au troisième trimestre est elle supérieure au consensus de Factset, qui anticipait une hausse de 0,1%. Mais sa faiblesse, +0,2% pour le deuxième trimestre consécutif, s'inscrit dans un contexte inquiétant de ralentissement de la conjoncture internationale.

La croissance dans la zone euro est restée stable au troisième trimestre, mais à un niveau faible de 0,2%, selon une première estimation ce jeudi de

l'Office européen de statistiques Eurostat, signe d'une stagnation de l'activité en Europe.

Autre motif d'inquiétude, le taux d'inflation, également annoncé jeudi par le statisticien, a ralenti en octobre à 0,7%, bien en-deçà de l'objectif de la Banque centrale européenne (BCE), qui vise un niveau légèrement inférieur à 2%. Ce chiffre est conforme aux attentes des analystes interrogés par le fournisseur de services finan-

ciers Factset, mais il s'agit cependant du taux d'inflation le plus bas depuis novembre 2016 (0,6%).

L'estimation de la croissance au troisième trimestre est elle supérieure au consensus de Factset, qui anticipait une hausse de 0,1%. Mais sa faiblesse, +0,2% pour le deuxième trimestre consécutif, s'inscrit dans un contexte inquiétant de ralentissement de la conjoncture internationale.

Les conflits commerciaux,

ainsi que l'incertitude liée au Brexit, se répercutent depuis plusieurs mois sur l'activité, en particulier chez les puissances exportatrices comme l'Allemagne, dont l'industrie manufacturière entre dans une phase de récession.

Dans le même temps, le taux de chômage, autre estimation annoncée jeudi par Eurostat, est resté stable à 7,5% en septembre, comme en août (chiffre révisé). Il s'agit du taux le plus bas depuis 11 ans.

TÉLÉCOMS

Les ventes mondiales de smartphones en légère hausse

Les ventes mondiales de smartphones ont légèrement progressé au troisième trimestre 2019, une première en deux ans, selon une étude.

Les achats de smartphones ont augmenté de 2% par rapport à la même période l'an dernier, avec 366 millions d'appareils vendus, d'après le cabinet Strategy Analytics.

Le fabricant sud-coréen Samsung reste numéro un mondial de cette industrie, le Chinois Huawei conserve sa deuxième place malgré des sanctions américaines et Apple complète le podium, toujours selon Strategy Analytics.

"Le demande mondiale en smartphones est remontée grâce à une forte concurrence des prix chez les vendeurs et à des innovations telles que des écrans plus grands et le réseau 5G", a indiqué Linda Sui, analyste pour le cabinet.

Samsung a consolidé sa position de leader mondial en gonflant ses ventes de 18% au dernier trimestre, avec 78 millions d'appareils écoulés, et en établissant ses parts de marché à 21,3%.

Huawei a surpris en vendant 66 millions d'appareils (+29%), s'accaparant 18,2% des parts de mar-

ché malgré des sanctions imposées par Washington qui pourraient rendre plus difficile l'accès à des technologies et des composants cruciaux.

L'entreprise chinoise, dont le dernier smartphone haut de gamme lancé en septembre est dépourvu des applications Google, a gagné du terrain sur son marché national, selon Strategy Analytics.

L'étude affirme que les ventes d'iPhone ont, elles, baissé de 3% par rapport à l'année dernière, Apple ayant vendu 45,6 millions d'appareils et occupant 12,4% de parts de marché.

La marque à la pomme, qui a fait part de ses résultats trimestriels mercredi, n'a pas donné ses propres chiffres sur le nombre d'iPhone écoulés dans le monde, mais a indiqué que les recettes liées à la vente de son célèbre smartphone étaient en recul de 9,3%.

D'après la même étude, les Chinois Xiaomi (9% de parts de marché) et Oppo (8%) arrivent en quatrième et cinquième positions. D'autres vendeurs, dont les noms ne sont pas mentionnés, se partagent les 31% de parts de marché restantes, selon Strategy Analytics.

CÔTE D'IVOIRE

La production de pétrole brut en hausse de 24,17%

La production de pétrole brut en Côte d'Ivoire a augmenté de 24,17% pour atteindre 6,9 millions de barils au premier semestre de l'année, soit 38 318 barils par jour, a annoncé mercredi le gouvernement ivoirien. "Au premier semestre 2019, la production de pétrole brut s'établit à 6 935 515 barils correspondant à un débit journalier de 38 318 barils de pétrole brut, soit une hausse de 24,17% par rapport aux résultats obtenus en 2018", indique le compte-rendu du Conseil des ministres parvenu à Xinhua. Cette hausse est le résultat des "effets conjugués de la contribution des nouveaux puits de la phase 4 de développement du bloc CI-40", a expliqué le gouvernement, soulignant que la valorisation de la part de l'Etat de pétrole brut est de 89,785 millions de dollars, en baisse de 9,72% par rapport aux performances de 2018.

"Ces contre-performances découlent des effets conjugués de la modification des conditions de partage, de la baisse des prix de valorisation du pétrole brut et de la baisse de la production de pétrole brut observée sur les blocs CI-11, CI-26 et CI-27 malgré l'augmentation de la production sur le bloc CI-40", a fait savoir le gouvernement. En 2014, les autorités ivoiriennes ont conduit à Houston (Etats-Unis) une mission de prospection économique visant à promouvoir l'exploration et la production pétrolière en Côte d'Ivoire, avec pour objectif d'augmenter graduellement la production jusqu'à 100 000 barils par jour en 2020.

ARABIE SAOUDITE

Budget en déficit en 2020 pour la 7^e année consécutive

Le déficit budgétaire de l'Arabie saoudite devrait se creuser en 2020 à 187 milliards de riyals (44,7 milliards d'euros), a annoncé jeudi Riyadh dont l'économie est tributaire des prix du pétrole. Il sera ainsi nettement supérieur à la prévision de 131 milliards de riyals établie auparavant, a indiqué dans un communiqué le ministre saoudien des Finances, Mohammed al-Jadaan, alors que le budget définitif doit être révélé en décembre. "Les dépenses atteindront 1,020 milliards de riyals en 2020", a précisé ce communiqué. "Les recettes devraient se monter à 833 milliards de riyals en 2020 tandis que le déficit budgétaire représentera 6,5% du PIB." Premier exportateur mondial de brut, Ryad, dont l'économie reste extrêmement dépendante des exportations de pétrole, connaît un budget en déficit depuis la chute des cours du pétrole en 2014. Le PIB saoudien a augmenté de 2,4% en 2018 mais la croissance pourrait ralentir à 1,9% en 2019 en raison des réductions substantielles de la production pétrolière décidées par l'Opep et destinées à soutenir la baisse des prix, a estimé le Fonds monétaire international (FMI). Le royaume a lancé un plan de diversification de son économie et appliqué plusieurs mesures d'austérité dans le but d'ajuster son économie à cette nouvelle donne et pour résoudre le déficit de son budget. Il a ainsi augmenté les prix de l'électricité et du carburant, imposé une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 5% qu'il pourrait faire doubler à 10%. Afin de générer un revenu supplémentaire pour l'Etat, Ryad a aussi imposé dès juillet 2017 aux expatriés une taxe mensuelle pour chaque personne à charge devant atteindre 400 riyals (96 euros) en 2020. En 2018, les autorités ont aussi introduit un impôt annuel pour les expatriés, obligeant chaque société saoudienne employant plus d'expatriés que de Saoudiens à payer autour de 400 riyals par tête en 2018 puis 800 riyals (193 euros) en 2019.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
Direction de BUDGET, DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE.
 Le numéro d'identification fiscal : (NIF) 410002000016085

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 20/2019

La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction lance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TROTTOIRS CENTRE VILLE BORDJ EL BAHRI VERS CARREFOUR EL MARSA-COMMUNE DE BORDJ EL BAHRI CA DE DAR EL BEIDA.

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

1- Capacité professionnelle : Les Entreprises ayant le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie : II ou plus « **Activité Principale Travaux Publics ou Bâtiment** ».

2- Capacité financière : ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années de **10 000 000.00 DA**. Et qui sera justifié par les bilans Financiers des trois dernières années (2016, 2017, 2018) visés par les services des Impôts.

3- Capacité technique :

❖ **Moyens humains :** Un Ingénieur ou master en Travaux publics ou en VRD ou en génie civil option voie et ouvrage d'art. (Qui sera justifié par les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS ou CACOBATPH en cours de validité, ne dépasse pas les 03 mois).

❖ **Moyens matériels :** un Rétro chargeur (Qui sera justifié par les cartes grises et leurs assurances en cours de validité).

Référence professionnelles : ayant réalisé ou moins : un projet des Travaux de voirie ou Aménagement ou Eclairage extérieur. (Les soumissionnaires doivent justifier leurs références par les attestations de bonne exécution, visées par les maîtres de l'ouvrage publics).

- Les entreprises intéressées par le présent Avis d'appel d'offres national ouvert peuvent retirer le cahier des charges au niveau de :

Direction de L'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction De la Wilaya d'Alger. Les Vergers BIR-KHADEM ALGER. (Bureau Secrétariat du Service Suivi des Marchés).

L'offre doit être présentée sous une enveloppe principale scellée ne comprenant aucune rature ou inscription autre que le numéro d'arrivée enregistré par le maître de l'ouvrage, l'objet de l'appel d'offre, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage

et la mention :

« **A n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres.** »

Cette enveloppe principale devra abriter trois autres enveloppes scellées :

1/ Une enveloppe « Le dossier de candidature » : contient

- la déclaration de candidature.
- la déclaration de probité.
- Le certificat de qualification et de classification professionnelle.

2/ Une enveloppe « Offre technique » :

- une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Un mémoire technique justificatif

3/ Une autre enveloppe « Offre financière » :

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Pour toutes les autres pièces exigées se référer au cahier des charges, (Article 06 –contenu du dossier de la soumission).

La durée de préparation des offres est fixée à : **Quinze (15) Jours** à partir de la première publication dans la presse nationale ou le BOMOP.

L'offre doit être parvenue au service contractant à la date qui correspond le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à : **12H 55Mn**. si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être adressées à l'adresse suivante :

Direction de L'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'Alger Les Vergers Bir-Khadem - Alger.

L'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra le dernier jour de la durée de préparation des offres à : **13H 00 Mn** au siège de la Direction de l'Urbanisme, dont l'adresse est précisée ci-dessus, en présence des soumissionnaires,

L'Offre est valable pendant toute la durée du marché

LA NATION 02/11/2019

ANEP 1916023367

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE RAHMANIA
 NIF : 4100020000160850149

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 65 et 74 du décret présidentiel N°15247 DU 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance de toutes les entreprises ayant soumissionné à l'appel d'offres avec exigence de capacités minimales N°03/2019 concernant le projet suivant :

Réalisation de 06 classes en extension école Naamane Lamri et leur équipement

Lot n°1 : Réalisation de 06 classes en extension école Naamane Lamri

Publié dans les quotidiens suivants :

*La nation 28/09/2019

الناهار 25/09/2019

Après lecture du procès-verbal de la séance d'ouverture des offres N°25/2019 daté le 09/10/2019 et le procès-verbal d'évaluation N°23/2019 daté le 15/10/2019. Le président de l'assemblée populaire communal de Rahmania, décide l'attribution provisoire de l'opération :

Lot n°1 : Réalisation de 06 classes en extension école Naamane Lamri

N°	Entreprise	N° nif	Montant proposé (DA)	Montant ajusté (DA)	délat	Note technique	Observation
01	ETB TCE sensoum azeddine	198426520081519	25.677.424.80	25.966.894.80	06 mois	47	mois disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des recours communale de dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale et le BOMOP, et cela conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Accusé de réception, les soumissionnaires ou candidats des décisions, et inviter ceux d'entre eux qui souhaitent prendre connaissance de leur motif, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter de la première publication.

Le Président de l'APC

LA NATION 02/11/2019

ANEP 1916023206

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TAMANRASSET

MATENATALET B.P N° 45 TAMANRASSET

NIF : 4080.150.000.110.70

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la 2^{ème} avis d'appel d'offre national ouvert N° 41/DTP/WT/2019, paru sur les quotidiens nationaux « La Nation » et « Al-Hayat » en date du 01/08/2019, relatif la réalisation de :

- LOT N° 04 : Réalisation des passages submersibles au niveau de la route Idles – Djanet entre PK 126+200 au pk 147+650 (en plusieurs lots) :
- Lot N° 04-6 : Réalisation des passages submersibles sur 1050 ml du PK127+300 au pk 128+350
- Lot N° 04-7 : Réalisation des passages submersibles sur 1000 ml du PK128+350 au pk 129+350
- Lot N°04-8 : Réalisation des passages submersibles sur 1230 ml entre PK129+550 et pk134+850
- Lot N°04-10 : Réalisation d'un passage submersible sur 1000 ml du PK137+350 au pk 138+350
- Lot N°04-11 : Réalisation d'un passage submersible sur 1000 ml du PK138+350 au pk 139+350
- Lot N°04-12 : Réalisation d'un passage submersible sur 1000 ml du PK139+350 au pk 140+350
- Lot N° 04-14 : Réalisation d'un passage submersible sur 1005 ml entre PK 145+500 et pk 147+650

Qu'à l'issue de l'analyse des offres il a été décidé l'attribution provisoire du projet comme suit :

N° de Lot	Entreprise retenue	Note Tech	Montant de l'offre avant correction en TTC	Montant de l'offre après correction en TTC	Délat de Réalisation	OB
Lot 04-6	ETPH Ben Ali Mohamed Bachir 198339010383031	65	37.110.150,00 DA	37.110.150,00 DA	03 mois	Offre unique
Lot 04-7	ETBH Hadj Ibrahim Abdekarim 198511010011550	68,5	48.725.145,00 DA	48.725.145,00 DA	02 mois	Offre unique
Lot 04-8	EPTPH Ouled Sidi Salah Salah 196547020002640	66,75	40.105.380,00 DA	40.105.380,00 DA	06 mois	Offre unique
Lots : 04-10, 04-11, 04-12, 04-14			Infructueux, Aucune offre n'est qualifiée			

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire leur recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les entreprises intéressées sont invité de rapprocher à la direction des Travaux Publics de la wilaya de Tamanrasset, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières au plus tard Trois (03) jours à compter de premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LA NATION 02/11/2019

ANEP 1916023235



PAGE RÉALISÉE PAR SID ALI NACERI

TIZI-OUZOU

Une centaine d'investisseurs mis en demeure de concrétiser leurs projets



Une centaine d'investisseurs enregistrant des retards dans la concrétisation de leurs projets dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ont été mis en demeure de les finaliser par les services de la Direction locale de l'industrie et des mines (DIM), a indiqué jeudi à l'APS le responsable de cette direction.

Ces mises en demeure de mener à terme les projets soumis et ayant eu le visa de la DIM, sous peine de se voir retirer la concession, interviennent, a-t-il souligné, dans le cadre de l'opération d'assainissement du foncier industriel dans la wilaya et qui devra être clôturée

d'ici la fin de l'année en cours. Le responsable local a affirmé que les projets non concrétisés, dont les propriétaires ont bénéficié d'assiettes foncières dans le cadre de la concession, "sont susceptibles d'être annulés avant même l'obtention des arrêtés de concession", signalant qu'une réunion hebdomadaire se tient au cabinet du wali pour l'étude de l'ensemble des dossiers.

S'agissant des investisseurs ayant bénéficié dans le cadre de la cession, un "nouveau dispositif" a été mis en place, consistant en un constat sur le terrain pour l'établissement de procès-verbaux (PV) sur l'état

d'avancement des projets qui serviront au traitement des dossiers de ces investisseurs, a-t-il expliqué.

S'en suivra alors, a précisé la source, la mise en demeure de l'investisseur qui "écopera, d'abord, d'une pénalité d'une valeur de 5% du prix du terrain qui va être indexé au compte des propriétaires de ces terrains là par le biais du trésor et aura, ensuite, le choix entre concrétiser le projet ou restituer le terrain à l'amiable".

Par ailleurs, le DIM a indiqué que 936 dossiers sur les 1 353 déposés auprès de ses services ont été traités dont 452 ont fait l'objet

de rejet et 251 ajournés pour raisons diverses et 362 ont été validés et ont bénéficié d'arrêtés d'autorisation de concession signés par le wali, dont 36 ont été déjà annulées, a-t-il précisé, à cause de "l'incapacité des investisseurs à réaliser leurs projets pour des raisons d'opposition ou de contentieux".

Par secteurs d'activité, les concessions octroyées d'une superficie de 207 hectares se répartissent entre l'industrie avec 252 arrêtés, les services avec 37 et une trentaine pour le secteur du tourisme pour des investissements d'un montant global de 97 milliards DA devant générer près de 20 000 postes d'emploi.

BLIDA (UNIVERSITÉ SAÛD DAHLEB)

Concours du meilleur projet innovant

Les travaux proposés au titre du concours du meilleur projet innovant, initié par la maison de l'entrepreneuriat de l'université Saïd Dahleb de Blida au profit des étudiants s'appêtant à l'obtention de leurs diplômes, ont été unanimement salués par les membres du jury auxquels ils ont été soumis jeudi.

En effet, le jury de ce concours, englobant des représentants du partenaire économique et de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche scientifique et du développement technologique, et des enseignants universitaires, se sont félicités de la "qualité des 13 projets innovants qui leur ont été soumis".

Les thèmes abordés ont été principalement axés sur la fabrication de matériaux médicaux innovants et de produits esthétiques naturels, outre les domaines des nouvelles technologies de la communication et de l'information, entre autres.

Le directeur de la maison de l'entrepreneuriat de l'Ecole nationale supérieure de management de Koléa (Tipasa), Mounir Bellai, a particulièrement souligné le niveau de ces travaux reflétant, selon lui, le "sens supérieur de l'innovation caractérisant l'étudiant algérien, quand l'occasion lui en est donnée".

La responsable du département innovation auprès de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche scientifique et a, pour sa part, abordé dans son intervention les critères pris en compte dans la sélection du meilleur projet innovant de ce concours, mettant en avant la "priorité" accordée aux projets susceptibles d'être concrétisés sur le terrain.

Durant la cérémonie d'annonce des trois lauréats de ce concours, inscrit au titre des efforts visant l'ouverture de l'université algé-



rienne sur son environnement économique, une représentante de l'une des entreprises économiques soutenant cette initiative, a particulièrement souligné l'intérêt conféré par son entité au "soutien de l'investissement juvénile". "Les 13 projets innovants en lice pour ce prix ont été sélectionnés parmi une trentaine de projets réceptionnés par la maison de l'entrepreneuriat de l'université Saïd Dahleb", a fait savoir le chargé de la formation et de l'entraînement auprès de cette structure, Dr Lyes Messaoudi.

"Ce type d'initiatives est d'une contribution certaine dans l'encouragement des étudiants à la création d'un travail qui leur est propre", a-t-il ajouté, expliquant, par là, que c'est "là le but visé par l'université, car c'est le moyen idéal pour résorber le chômage dans les milieux des universitaires, qui est en constante hausse".

Les membres du jury de ce concours ont particulièrement félicité l'étudiante Linda Malek, spécialité biologie, pour son projet axé sur la confection de produits esthétiques à base de produits à

100% naturels. "J'ai un grand espoir de réaliser mon rêve de montage d'une entreprise dans ce domaine", a-t-elle déclaré, à l'occasion.

Cette ambition de monter sa propre entreprise est partagée par tous les concurrents, dont Mohamed Ait Ahmed, qui a présenté un projet relatif à une application sécuritaire de contrôle à distance.

Le premier prix de ce concours a été remporté par l'étudiant Farès Ben Hellal pour son projet intitulé "ateliers scientifiques au profit des enfants" au moment où la 2ème place est revenue à Abdelbasset Mezguiche pour son projet

"production et séchage de légumineuses", et la 3ème à Belamar Brahim. Ces trois lauréats auront droit à un "soutien moral et matériel assuré par l'Incubateur technologique régional attendu à être mis en service en novembre prochain", sous la houlette de l'Agence nationale de valorisation de la recherche scientifique et du développement technologique, en coordination avec des professeurs chercheurs.

L'université Saïd Dahleb de Blida a été sélectionnée, aux côtés de quatre autres universités nationales pilotes, pour "la mise en œuvre de ce projet", est-il signalé.

OUARGLA

Mise en service d'une auberge de jeunes au pôle sportif

Une auberge de jeunes de 55 lits a été inaugurée jeudi au niveau du pôle sportif de Ouargla, dans le sillage des festivités du 65ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954.

Occupant une superficie de 480 m² à quelques 900 mètres de la gare multimodale de Ouargla, la structure juvénile regroupe 15 chambres et deux dortoirs, totalisant 55 lits, en plus d'un foyer, d'une salle de conférences et de

réunions, d'un espace d'Internet, ainsi que d'un réfectoire de 100 places, a-t-on expliqué.

La structure fait partie des installations comprises dans le projet du pôle sportif "Moudjahid Abdelkrim Bouzegueg", dont un lycée sportif régional doté d'une salle omnisports, pour sports collectifs et d'autres pour les disciplines individuelles, en plus d'un terrain de football doté d'une pelouse synthétique et d'une piste d'athlétisme.

L'on relève, entre-autres structures du complexe sportif, une piscine semi-olympique dotée de gradins de 200 places, d'une infirmerie, de vestiaires, de douches et d'une cafétéria.

S'agissant de la salle omnisports, le projet, disposant de gradins de 3.000 places et de structures d'accompagnement (vestiaires, cafétéria et infirmerie), connaît un taux d'avancement de 98%, alors que les travaux d'aménagements extérieurs sont à 95%.

ALGER

Journée de sensibilisation sur l'environnement au profit des enfants

L'Agence nationale des déchets (AND) a organisé, jeudi à Alger, une journée d'information au profit des enfants en vue de les sensibiliser à la nécessité de préserver l'environnement, et ce à l'occasion du 65ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale.

Cette journée a été marquée notamment par l'organisation d'ateliers de dessin ayant trait à l'environnement, outre des jeux et des concours portant sur le tri des déchets en vue d'ancrer un comportement environnemental sain auprès de l'enfant.

Ont pris part également à cette manifestation, des enfants de "SOS Village d'Enfants" de Draria (Alger), des deux cycles primaire et moyen. Elle a constitué également une occasion pour les enfants pour visiter le siège de l'AND et découvrir ses différentes missions, départements et fonctionnement outre la consécration d'un espace dédié à la présentation des missions et des projets de l'Agence dans le cadre de la

préservation de l'environnement.

A ce propos, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati a indiqué que le développement durable "est un défi majeur qui requiert l'ancrage, dans les esprits des enfants, d'une culture environnementale avec toutes ses dimensions à travers leur sensibilisation quant à l'importance de préserver l'environnement dès leur jeune âge".

"Le ministère implique les enfants dans les activités relatives à la préservation du patrimoine environnemental" a-t-elle ajouté mettant l'accent sur "la nécessité d'intensifier les campagnes de sensibilisation en vue de contenir les problématiques de pollution sous toutes ses formes".

En sus de ses activités assignées, l'AND s'emploie à renforcer ses efforts en matière de sensibilisation à l'adresse de toutes les catégories de la société en vue de préserver l'environnement et garantir ainsi un cadre de vie sain.

LAGHOUAT

Attribution de plus de 3.160 unités d'habitat à leurs bénéficiaires

Des clefs et décisions d'attribution de 3.167 logements et lots de terrain à bâtir ont été remis jeudi à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Laghouat dans le cadre de la célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954.

Ont ainsi été attribués 130 logements de type public locatif (LPL) dans les communes d'El-Houita, Tadjerouna et Oued-M'zi, selon les services de la wilaya. L'occasion a également été mise à profit pour remettre 2.000 décisions d'attribution de lots de terrain à bâtir à leurs bénéficiaires dans la commune du chef lieu de wilaya, dont les travaux

des voies et réseaux divers (VRD) seront lancés incessamment dans ces lotissements.

L'opération a porté aussi sur la remise de 1.037 décisions d'aides à l'habitat rural, d'un montant d'un (1) million DA chacune, aux bénéficiaires dans les communes de Gueltat-Sidi Saïd, El-Ghicha et Ain Madhi. Le programme commémoratif du 65ème anniversaire de la Révolution du 1er Novembre 1954 prévoit, par ailleurs, l'inauguration de structures et installations éducatives et sportives à travers la wilaya, l'organisation de cérémonies en l'honneur de Moudjahidine et de lauréats de tournois sportifs et concours mis sur pied à cette occasion.

KHENCHELA

Un centre de torture de l'ère coloniale transformé en musée communal

Un centre de torture situé à Ain Touila (Khenchela) et datant de l'ère coloniale a été transformé jeudi en musée communal et ce dans le cadre de la réhabilitation des monuments historiques de la wilaya.

Réhabilité pour un montant de 7 millions de dinars, ce monument historique a été inauguré par le wali Kamel Nouicer, en présence du directeur local des moudjahidine, Said Cherikhi, dans le cadre du programme célébrant le 65^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution de novembre 1954.

Au sein de cette même structure, un accord a été signé entre les Directions locales des moudjahidine et du tourisme et de l'artisanat afin de procéder à un inventaire des sites touristiques historiques ayant trait à la guerre de libération nationale avec pour objectif de faciliter la programmation des sorties touristiques des différentes délégations en visite dans la wilaya.

Le directeur des moudjahidine a affirmé, par ailleurs, qu'une enveloppe de 45 millions de dinars a été allouée pour la réhabilitation de quatre centres de torture remontant à l'ère coloniale en musées communaux, deux dans les localités d'El Ouldja et Ain Touila dont les travaux ont été achevés, un autre à Khirène en plein travaux depuis juillet dernier, alors que les travaux concernant celui de la commune d'El Mehmel n'ont pas encore été lancés.

Le report de l'opération de ré-



habilitation du centre de torture de la commune d'El Mehmel est dû, a précisé Said Cherikhi, au retard dans l'obtention d'un certificat spécifique délivré par les Domaines, en plus du refus des occupants de ce centre de quitter les lieux avant de bénéficier de

logements publics locatifs.

De son côté, le directeur du tourisme et de l'artisanat de Khenchela, Zoubir Boukaâbache, a fait état de la mise en œuvre d'un programme en coordination avec les 17 agences de voyage activant à travers la wilaya, et de l'établis-

sement de brochures visant à motiver les visiteurs de Khenchela, en particulier ceux en quête de tourisme dans les sites historiques, en plus du tourisme de montagne et thermal dont la région est célèbre. A l'occasion, le wali de Khenchela a rendu visite aux familles

de moudjahidine et de martyrs de la commune de Ain Touila pour s'enquérir de leur situation sociale et sanitaire, donnant des instructions au directeur des moudjahidine pour prendre en charge "dans les plus brefs délais" quelques moudjahidine malades.

BATNA

Près de 300.000 arbres plantés depuis le début de la campagne de reboisement

Près de 300.000 plants d'arbres ont été mis en terre depuis le début de la campagne nationale de reboisement, le 25 octobre courant, a affirmé jeudi à Batna le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Cherif Omari.

Lors d'une visite de deux jours dans la wilaya, le ministre a relevé que cette opération de reboisement est un début et l'objectif de la campagne consiste à boiser 43 millions d'arbres, annonçant le lancement vendredi à partir de la région des Aurès avec le concours du ministère des Moudjahidine d'une opération de réhabilitation des aires forestières affectées par les incendies en application des orientations du Premier ministre.

L'opération, a ajouté M. Omari, se poursuivra jusqu'au 21 mars pro-

chain et sera renouvelée l'année suivante au titre du programme national de reboisement incluant la réhabilitation du barrage vert pour faire face aux changements climatiques.

Le ministre a inspecté à Seriana une pépinière privée produisant annuellement 900.000 plants d'arbres de diverses essences dont les responsables lui ont fait part de leurs préoccupations relatives aux difficultés de commercialisation.

Leur répondant, le ministre a affirmé que les solutions pour ce type de questions seront trouvées dans le cadre des conseils interprofessionnels nationaux dont 19 ont déjà vu le jour ainsi que dans le cadre des 581 conseils interprofessionnels de wilaya. Le ministre a souligné l'importance de partager ces expé-

riences avec l'université pour renforcer les capacités de production, maîtriser les techniques arboricoles et d'irrigation afin de développer la filière de l'arboriculture fruitière.

Il a souligné à cet effet "la grande croissance" qu'a connue la pomiculture dans la région des Aurès qui est "le premier producteur de ce fruit à l'échelle nationale".

"La filière pomicole est aujourd'hui protégée et satisfait le marché national qui importait par le passé plus de 1,5 million quintaux", a ajouté le ministre.

Le ministre a aussi inspecté une exploitation agricole de culture de pomme à Oued Taga avant de donner le coup d'envoi de la campagne des labours semailles dans la localité de Markouna dans la commune de Tazoult.

ANNABA

6 milliards de dinars consacrés à la protection de la ville des inondations

Six (6) milliards de dinars au total ont été consacrés à la mise en œuvre de 15 opérations visant la protection de la région de Annaba contre les inondations et ciblant les communes de Annaba, El Bouni, El Hadjar et Sidi Ammar, a-t-on appris jeudi de la directrice des ressources en eau de la wilaya, Djamilia Briki.

Il s'agit de 13 opérations de protection contre les inondations et deux (2) projets de réhabilitation du réseau d'approvisionnement en eau potable, en particulier dans les zones basses où les risques d'inondations sont importants, a indiqué la responsable des ressources en eau de la wilaya, précisant à l'APS que les actions à

mener concernent également la réhabilitation et le nettoyage des cours d'eau, des bassins de collecte d'eau, en plus de l'aménagement de stations de relevage des eaux usées et la création de regards pour absorber l'eau de pluie.

Les opérations de réhabilitation et de nettoyage des oueds, des cours d'eau, des stations de relevage et des "points noirs" touchés par les récentes inondations vont cibler les communes de Annaba, El Bouni, dont l'entrée principale de la commune et El Hadjar au niveau du quartier El Rym, et les zones basses d'El Hadjar notamment.

Dans l'attente de l'entame de ces opérations, la wilaya de Annaba a lancé, dans le cadre du programme d'urgence visant la protection contre les inondations, les travaux de construction d'un barrage destiné à recueillir les eaux de pluie dans la région de Bouhdid, en plus de la réception d'une nouvelle station de relevage à El Hadjar.

Les opérations de prévention des risques d'inondations comprennent également le nettoyage des avaloirs dans les communes de la wilaya, en particulier celles menacées par les inondations et le déblayage de la terre sur les berges de certains oueds, a-t-on indiqué.

ORAN (RÉVOLUTION DU 1ER NOVEMBRE)

Une exposition sur l'évolution des armes au musée "Ahmed Zabana"

Une exposition sur l'évolution des armes conservées par les collections muséales s'est ouverte, jeudi, au musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran à l'occasion de la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale.

L'exposition, première du genre organisée au niveau de ce musée, comporte quelque 50 objets d'armes remontant de la préhistoire, l'antiquité jusqu'aux périodes moderne et contemporaine et qui étaient utilisés par l'homme, dans la chasse et l'autodéfense, selon le conservateur principal du patrimoine au service d'inventaire

du musée "Ahmed Zabana", Houaria Lotfi.

La manifestation expose un grand nombre d'outils utilisés comme armes préhistoriques fabriqués en pierre, ossements et autres en métal dont des couteaux, des épées dont l'épée "Flissa" de la Grande Kabylie et l'épée de "Takuba" de l'Ahaggar datant de l'ère ottomane, a fait remarquer Houaria Lotfi.

Les stands de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 14 novembre, renferment aussi des pièces d'armes à feu dont la carabine "Karabila" et d'autres datant de la période ottomane, un pistolet datant du 18^e siècle, une car-

touchière et des obus d'artillerie découverts dans le fort "Santa Cruz" au sommet du mont "Murdjado" (Oran), ainsi qu'un canon datant de l'occupation espagnole.

En outre, il a été procédé à l'exposition de 28 portraits de chouhada de la guerre de libération nationale dont les sœurs Benslimane, Ahmed Zabana, Larbi Ben M'hidi et d'autres personnalités historiques et patriotiques dont Abdelhamid Ibn Badis, le président défunt Houari Boumediène réalisés par une pléiade d'enfants ayant participé à la manifestation "Mon été dans mon musée" organisée en juillet dernier.

**Espace
réservé
à la pub**



Page réalisée par: L.Amine

COUPE ARABE DES CLUBS (1/8E DE FINALE ALLER)

Al-Quwa Al-Jawiya – MC Alger le 8 novembre à Erbil



Le huitième de finale aller de la Coupe arabe des clubs opposant Al-Quwa Al-Jawiya d'Irak au MC Alger se déroulera finalement le 8 novembre (14h00, heures algériennes) au stade Franso Hariri d'Erbil

(Kurdistan), d'une capacité de 28.000 spectateurs, a indiqué jeudi un communiqué de l'Union arabe de football, publié par le club irakien sur son site officiel.

Le vice-président d'Al-Quwa Al-Jawiya, Walid

Ezidi, a précisé que ce changement de domiciliation a été décidé en raison des manifestations qui se déroulent à Bassora.

Ezidi a également indiqué que le match retour est programmé le 16 décembre pro-

chain à Alger.

Cette première manche devait initialement se jouer ce jeudi à Karbala, avant d'être délocalisée vers Bassora, puis Erbil, suite au mouvement de contestation anti-gouvernementale déclenché début oc-

tobre à Baghdad et dans plusieurs régions du sud du pays qui a causé plus d'une centaine de morts, selon les derniers rapports officiels, quasiment tous des manifestants décédés en grande majorité dans la capitale.

FOOTBALL / ESPAGNE / FC BARCELONE

Messi et Griezmann vraiment en froid ? La réponse de Piqué

Gérard Piqué s'est exprimé sur la relation entre Lionel Messi et Antoine Griezmann, très commentée dans la presse espagnole.



Présent dans l'émission El Larguero sur la Cadena Ser cette semaine, le défenseur barcelonais Gerard Piqué avait révélé que les joueurs du Barça ont proposé de baisser leurs salaires afin que Neymar puisse revenir.

"Nous n'avons pas accumulé d'argent. Nous avons demandé au président si nous pouvions changer nos contrats car nous savions qu'il y avait un problème de fair-play financier... alors nous avons dit au président, plutôt que de gagner une certaine somme la première année, nous pourrions la gagner la deuxième ou troisième ou quatrième", avait-il lâché.

"En fin de compte, nous acceptons ce que le club fait. Si nous pouvons

aider le club, et éviter ainsi un problème relatif au FPF, nous n'aurons aucun problème à le faire", avait continué le défenseur. "Plutôt que de réduire notre salaire, il s'agissait de trouver une formule qui permettrait au club de faire signer Neymar. A l'époque, ils pensaient que c'était une bonne idée, mais d'autres problèmes ont surgi." Quand on lui a demandé si Neymar pourrait revenir au Barça, Piqué a ajouté: "Dans le football, tout peut arriver et chaque année, ce constat est encore plus clair. Nous avons dit à Neymar: "Tu es dans une prison en or". Mais en football, tout peut arriver et la porte sera toujours ouverte".

Des propos soulignant l'unanimité

REAL MADRID

Quand Ramos égale un record de... Messi !

Dans une ère où Lionel Messi et Cristiano Ronaldo empilent les records comme les perles, égaler une performance d'un de ces deux monstres s'apparente à une petite prouesse.

C'est ce qu'a réalisé Sergio Ramos cette semaine, en trouvant le chemin des filets avec le Real Madrid contre Leganes (5-0). Ramos a beau être défenseur, le capitaine du Real Madrid n'a jamais caché son attirance pour le but, inscrivant quelques uns des

but les plus marquants des succès récents de la Maison Blanche, notamment en finale de la Ligue des champions.

Extrêmement dangereux de la tête, l'international espagnol soigne aussi ses statistiques sur coup-franc ou sur penalty - c'est comme cela qu'il a marqué cette semaine.

Grâce à ce but, Sergio Ramos a débloqué son compteur en Liga cette saison et a ainsi égalé le record de

ITALIE / SERIE A

Service minimum pour Milan

L'AC Milan n'avait pas le droit de se loucher, ce jeudi lors de son opposition contre SPAL, en clôture du 10e acte du championnat italien. Ayant déjà chuté à cinq reprises en seulement neuf rencontres, les Rossoneri devaient absolument faire le plein de points sous peine de plonger dans une profonde crise. La mission a été remplie.

Sur leur pelouse de San Siro, et avec notamment le meilleur joueur de la dernière CAN dans le onze de départ en la personne d'Ismâël Bennacer, les Lombards se sont contentés de l'essentiel (1-0). Ils l'ont emporté

sur la plus courte des marges grâce à une réalisation de l'Espagnol Suso. A la 63e minute, et alors qu'il venait tout juste d'entrer en jeu, le milieu offensif a fait mouche sur un coup franc remarquablement transformé.

Milan a donc gagné, mais il n'est pas rassuré pour autant. S'ils ont dominé les débats et se sont offert deux fois plus d'occasions, ils n'ont pas vraiment été en mesure d'emballer le match, ni se mettre à l'abri au niveau du score. La meilleure opportunité de doubler la mise s'est présentée à Lucas Paqueta (80e) mais le Brésilien a buté sur le gardien adverse,

du vestiaire catalan par rapport à l'idée de faire revenir Neymar. Mais cet attachement à la superstar brésilienne peut-il être mis en relation avec l'intégration d'Antoine Griezmann ? Pas le moins du monde, selon Piqué.

Alors que la relation entre Lionel Messi et le champion du monde français fait l'objet de beaucoup de commentaires, Piqué a rassuré tout le monde. "Léo et Grizzi s'entendent bien, comme avec Dembélé ou avant avec Pedro. Avec Luis Suarez, ils sont comme des frères, mais cela ne veut pas dire que Messi et Griezmann ne s'entendent pas bien. C'est une nouvelle relation et, petit à petit, ils se connaissent".

ANGLETERRE / ARSENAL

Granit Khaka explique sa regrettable réaction aux fans

Le capitaine d'Arsenal, Granit Khaka, a indiqué ce jeudi avoir atteint le "point d'ébullition" lors du match contre Crystal Palace après avoir été victime d'abus sur internet, dont des menaces de mort contre sa famille. Khaka a tendu son oreille vers les supporters des Gunners qui se sont moqués de lui lors du match nul 2-2 dimanche en Premier League, avant de retirer son maillot et filer droit dans le vestiaire. L'entraîneur Unai Emery a déclaré mardi que le milieu de terrain de 27 ans devait s'excuser pour la façon dont il a réagi en quittant le stade à l'Emirates Stadium, tandis qu'un certain nombre d'anciens joueurs d'Arsenal ont réclamé qu'il soit destitué de son rôle de capitaine.

Dans une déclaration publiée sur le compte Twitter officiel d'Arsenal, Khaka a présenté ses excuses pour le manque de respect manifesté par ses actions, tout en révélant les attaques odieuses qui étaient dirigées à son endroit. "Après avoir pris le temps de réfléchir à ce qui s'est passé dimanche après-midi, je voudrais vous donner une explication plutôt qu'une réponse rapide", a-t-il fait savoir. "Tout ce qui s'est passé par rapport à mon remplacement m'a profondément ému. J'aime ce club et je donne toujours à 100% sur et en dehors du terrain."

"Mon sentiment de ne pas être compris par les fans et les commentaires abusifs répétés lors des matches et sur les réseaux sociaux au cours des dernières semaines et des derniers mois m'ont profondément blessé, a-t-il poursuivi. Les gens ont dit des choses comme: "on va te casser les jambes", "on va tuer ta femme" et "souhaité que ma fille ait le cancer. Cela m'a atteint et j'ai atteint le point d'ébullition lorsque j'ai ressenti le rejet dimanche dans le stade. Dans cette situation, je me suis laissé emporter et j'ai réagi de manière irrespectueuse envers le groupe de supporters qui soutiennent notre club, notre équipe et moi-même avec une énergie positive. Cela n'a pas été mon intention et je suis désolé si c'était ce que les gens ont pensé. Mon souhait est que nous revenions à un respect mutuel, en nous rappelant pourquoi on est tombés amoureux de ce jeu. Allons de l'avant positivement ensemble."

Khaka ne faisait pas partie de l'équipe d'Arsenal qui a disputé le match de League Cup, mercredi soir contre Liverpool. Un match perdu par les Gunners aux tirs au but et qui les élimine de la compétition.

MERCATO

Ben Arfa dans le viseur de Nantes ?

Quel sera le prochain club d'Hatem Ben Arfa ? La question taraude les observateurs, tant la situation actuelle de l'ex-international français interrompt. Ben Arfa est libre depuis son départ du Stade Rennais à la fin de la saison passée. Son nom a circulé un peu partout, y compris en Ligue 2, du côté du Havre, où son ancien entraîneur Paul Le Guen souhaitait à nouveau travailler avec lui. Mais c'est bien dans l'élite française que le fantasque dribbleur pourrait reprendre du service. Selon les informations de L'Equipe, le FC Nantes serait en effet intéressé pour s'attacher ses services. En manque de créativité dans son secteur offensif, Christian Gourcuff serait séduit par ce pari. Le quotidien indique ainsi que les deux parties ont eu un contact afin de prendre le pouls au sujet d'une collaboration allant jusqu'au terme de cette saison. Outre Nantes, l'OGC Nice pourrait également se manifester, toujours selon L'Equipe. Ben Arfa ferait ainsi son retour dans un club où il a laissé de grands souvenirs, avec une saison 2015-16 exceptionnelle, qui restera certainement comme la plus aboutie de sa carrière, avant sa signature au Paris Saint-Germain. Mais cette piste ne semble pas la plus chaude puisque le président Jean-Pierre Rivère a notamment indiqué mercredi sur RMC que tous les décideurs du club n'étaient pas en accord sur ce dossier.

ÉQUIPE NATIONALE

Une liste élargie pour les rencontres face à la Zambie et le Botswana

La date FIFA du mois de novembre prochain approche à grands pas. La sélection algérienne débutera son stage le 11 du mois prochain, et ce en prévision de ses deux premiers matchs dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2021 au Cameroun contre respectivement la Zambie à domicile (Blida) et le Botswana en déplacement.



Une liste élargie vient d'être arrêtée par le sélectionneur national, Djamel Belmadi, en prévision justement de ces deux rendez-vous. Ladite liste, qui n'a pas été dévoilée par la FAF, ne devrait pas connaître des surprises, c'est du moins ce que laissent entendre des sources bien informées à l'instance fédérale.

En effet, selon ces sources, l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille a pratiquement fait appel aux mêmes éléments convoqués auparavant, y compris Andy Delort qui a repris les entraînements avec ses coéquipiers au sein de son club de Montpellier.

Adam Ounas devra, quant à lui, attendre le stage du mois de mars et les éliminatoires pour la Coupe du monde 2022 pour signer son retour chez les

Verts, lui qui poursuit toujours sa rééducation suite à l'intervention chirurgicale qu'il a subie au niveau du genou.

Même si tout le monde connaît l'os-sature du coach national, ce dernier recherche toujours, avec son staff technique, les perles rares au niveau des doublures, notamment pour les défenseurs latéraux après être resté sur sa faim lors des deux précédentes joutes amicales de ses joueurs.

Disposant de plus de temps d'ici le mois de mars prochain, il n'est pas donc à écarter de voir de nouvelles têtes à l'entame de la campagne éliminatoire pour le Mondial qatari.

Des perles rares que le premier patron du staff technique aura trouvées comme il l'avait fait à son arrivée à la tête de l'EN en incorporant des éléments

comme Djamel Benlamri et en faisant confiance en pointe de l'attaque à Baghdad Bounedjah.

Entre-temps, des noms comme Maxime Raho (Valenciennes) et Bilel Omrani (FC Cluj), sont annoncées comme étant les nouveautés de cette liste élargie de Belmadi, de laquelle il faudra aussi enlever le nom du latéral gauche de l'ES Tunis, Lyes Chetti, qui vient de contracter une blessure devant l'éloigner des terrains pour au moins un mois, selon son club.

Mahrez et ses coéquipiers renouent donc avec les choses sérieuses le 14 novembre prochain au stade Mustapha Tchaker de Blida à 20h, avant de s'envoler le lendemain pour le Botswana afin d'affronter les poulains d'Adel Amrouche.

AL RAYYAN

Yacine Brahimi signe un doublé

Un doublé de Yacine Brahimi, a permis à la formation Al Rayyan de décrocher sa sixième victoire de suite dans le championnat qatari en s'imposant sur la pelouse d'Al Sailiya de Nadir Belhadj (2-0), jeudi, à l'occasion de la 9e journée.

L'international algé-

rien a ouvert le score après sept minutes de jeu seulement. Lancé en profondeur par Khalid Muf-tah, l'ex-joueur du FC Porto a pris le meilleur sur un défenseur d'Al Sailiya avant de fixé le gardien d'un joli ballon piqué de l'extérieur du droit (7').

Buteur lors des cinq

dernières sorties des Rouge et Noir, Brahimi a doublé la mise dans le temps additionnel d'une frappe déviée par un joueur d'Al Sailiya (93').

L'Algérien qui comptabilise désormais six réalisations, remonte à la troisième place au classement des buteurs dominé par son

compatriote Bounedjah (9 buts). Ce sixième succès de rang permet à Al Rayyan de prendre provisoirement la tête du classement avec un point de plus qu'Al Duhaïl qui accueille aujourd'hui le champion sortant, Al Sadd, dans le match au sommet de cette 9e journée.

ITALIE

Du bon Bennacer titulaire contre SPAL

Pour son retour dans le onze titulaire, un mois après l'avoir été face à la Fiorentina, l'international Algérien Ismael Bennacer a laissé une belle prestation face à la SPAL.

Le meilleur joueur de la dernière CAN était à la hauteur des attentes surtout en deuxième période, bon défensivement et très habile au mi-

lieu, Bennacer a touché beaucoup de ballons durant cette rencontre et il a essayé de construire les actions offensives depuis sa moitié de terrain.

L'international Algérien a été même dangereux sur action offensive lorsqu'il a dribblé un milieu terrain avant de se lancer aux avants postes pour donner une belle passe

pour l'international Ivoirien Kessié mais la frappe de ce dernier a été détournée par un défenseur.

La prestation du jeune talentueux milieu Algérien n'est pas passé inaperçue puisque les supporters du club Milanais ont salué la belle performance de Bennacer sur les réseaux sociaux après la fin du match.

MONTPELLIER

Delort buteur en Coupe de la Ligue

L'international algérien Andy Delort, a retrouvé le chemin des filets, mercredi soir, en inscrivant un des trois buts de son club Montpellier face à l'AS Nancy Lorraine (3-2), en seizièmes de finale de la Coupe de la Ligue française.

Titulaire, Delort a doublé la mise pour le MHSC à la 20e minute de jeu, en remportant son face-à-face avec le portier du club lorrain, après avoir reçu un ballon dans l'axe et profitant de la glissade du dernier défenseur du club adverse. Avec le but contre Nancy, Andy Delort porte son total buts de la saison à quatre réalisations.

« Face à Nancy on a marqué trois fois, et on aurait pu en mettre d'autres, mais la qualification est le plus important. C'est bien pour le groupe », a indiqué le buteur montpelliérain, avant d'ajouter : « L'année dernière, on avait été éliminé très vite. Cette année, il n'y avait pas de bobos et on veut jouer cette Coupe de la Ligue à fond ».

PAC

Leipzig et Salzburg sur Zorgane

Désormais connu pour être un club exportateur de talents vers l'Europe, le Paradou AC devra encore vendre quelques joueurs en fin de saison.

Parmis eux, Adam Zorgane (19 ans), le jeune milieu de terrain du PAC et international U23 a révélé hier matin à la radio nationale que deux équipes européennes sont sur ses traces, il s'agit du club allemand du RB Leipzig et le club autrichien de Salzburg. « Oui j'ai des contacts avec des clubs européens. Il s'agit de Leipzig et Salzburg. Mais pour le moment, la balle est dans le camp des dirigeants, c'est eux qui vont décider de mon avenir. Je fais confiance aussi à mon président, car s'il reçoit une belle offre, je pense qu'il va me laisser partir embrasser une carrière professionnelle », souligne Zorgane. Zorgane veut suivre les pas de plusieurs joueurs du PAC qui évoluent actuellement dans les meilleurs championnats européens, à l'image d'Atal et de Boudaoui (OGC Nice), Naidji (Gil Vicente), El-Mellali et Loucif (SCO Angers) ou encore Bensbaini (Mönchengladbach).

ARABIE SAOUDITE

Belaili : « Plein de choses ne me plaisent pas à Al-Ahli »

Le buteur de la sélection nationale, Youcef Belaili, s'est exprimé, jeudi soir en zone mixte, au sujet de son attitude lors de son remplacement face à Al Ittihad.

Le champion d'Afrique algérien a déclaré : « Je ne suis pas du tout sous pression. Je suis un joueur de l'équipe nationale d'Algérie, et j'ai gagné tous les titres avec l'Espérance. »

Pour rappel, le milieu offensif de 27 ans a montré son mécontentement devant le public lors de son remplacement ; il a refusé de saluer son coach et il a frappé dans une bouteille d'eau devant ce dernier.

Youcef Belaili a ajouté : « Il y a plein de choses qui ne me plaisent pas au sein de la maison Al Ahli. J'en parlerai à la direction du club. ».

FC NANTES

Mehdi Abeid débloque son compteur buts

Le milieu de terrain algérien Mehdi Abeid a signé son premier but sous le maillot du FC Nantes, mercredi soir, lors de la très large victoire des Canaris à la Beaujoire face au Paris FC (8-0), pour le compte des seizièmes de finale de la Coupe de la Ligue.

Entré en jeu en seconde période, l'ancien dijonnais a clôturé le festival offensif des hommes de Christian Gourcuff à la 83e minutes de jeu d'une belle frappe du gauche.

IRAN

Washington renforce ses sanctions



Les États-Unis ont annoncé jeudi un renforcement ciblé de leurs sanctions contre l'Iran, en visant le secteur du bâtiment.

Le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo "poursuit les restrictions à l'encontre du programme nucléaire du régime iranien", a déclaré dans un communiqué la porte-parole du département d'État américain, Morgan Ortogus. Deux séries de décisions entraînant des sanctions ont été an-

noncées: "l'une identifiant le secteur du bâtiment iranien comme étant contrôlé directement et indirectement par les Gardiens de la Révolution islamique", et l'autre liant des matériaux jugés stratégiques aux "programmes nucléaires, balistique ou militaire" de Téhéran. Avec ces décisions, les États-Unis auront la possibilité "d'empêcher l'Iran d'acquérir des matériaux stratégiques pour les Gardiens de la Révolution, son secteur du bâtiment et

ses programmes de prolifération", poursuit le communiqué.

L'objectif affiché est de retarder ou de compliquer la volonté supposée de l'Iran de se réarmer ou de reconsolider son secteur nucléaire.

Washington s'est unilatéralement retiré en 2018 de l'accord international encadrant le programme nucléaire iranien et a rétabli de lourdes mesures coercitives contre l'économie iranienne.

USA

Trump déménage fiscalement de New York vers la Floride

Le président américain Donald Trump, s'estimant "très mal traité" par sa ville natale de New York, a annoncé qu'il allait faire de Palm Beach en Floride sa nouvelle résidence fiscale.

"Ma famille et moi allons faire de Palm Beach (Floride) notre lieu de résidence principal", a écrit sur Twitter l'ancien homme d'affaires.

"J'adore New York, et les New-

Yorkais, et ce sera toujours le cas, mais malheureusement, en dépit des millions que je paie en impôts à la municipalité, aux collectivités locales et à l'État chaque année, j'ai été très mal traité par les élus à la fois de la ville et de l'État", a-t-il déploré.

Selon le New York Times, M. Trump et son épouse Melania ont déjà signifié chacun au fisc en septembre que leur résidence principale

était désormais à Palm Beach (sud-est).

Le quotidien a également cité une source anonyme estimant que le président avait calculé que ce lieu de résidence serait plus avantageux pour lui, tandis que la Maison Blanche s'est refusée à tout commentaire.

"Bon débarras", a réagi sur Twitter le gouverneur de l'État de New York Andrew Cuomo.

DARFOUR (SOUDAN)

Le conseil de sécurité prolonge d'un an la mission de la MINUAD

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté jeudi à l'unanimité une résolution prolongeant d'un an sa mission de paix dans la région soudanaise du Darfour (Minuad), avec des effectifs inchangés jusqu'à fin mars.

En juin, le Conseil n'avait prolongé cette mission que de quatre mois, suspendant le retrait progressif des Casques bleus en attendant de voir l'évolution de la situation à Khartoum. Avec sa nouvelle résolution adoptée jeudi, l'ONU a suivi une recommandation des nouvelles autorités au Soudan qui avaient réclamé de la prudence, indique un diplomate.

Le texte maintient inchangés les effectifs de la Minuad jusqu'au 31 mars, soit environ 7.800 Casques bleus aujourd'hui. Un rapport conjoint à l'Union africaine et à l'ONU est réclamé pour janvier, sur la base duquel le Conseil de sécurité décidera fin mars des changements à apporter



éventuellement à sa force de paix: maintien des effectifs jusqu'à la fin du mandat en octobre 2020 ou reprise de la réduction du nombre de Casques bleus. Il y a plus d'un an, en juin 2018, le Conseil de sécurité s'était mis d'accord pour engager un retrait graduel au Darfour devant s'achever

fin 2020 mais la destitution en avril du président Omar el-Béchir a changé la donne, poussant l'ONU à temporiser. Force de paix conjointe avec l'Union africaine, la Minuad est déployée au Darfour, dans l'ouest du Soudan, depuis 2007 et a compté jusqu'à 16.000 Casques bleus.

CRISE EN HAÏTI

Plus de nourriture dans certaines prisons

Plusieurs établissements pénitentiaires d'Haïti n'ont plus de quoi nourrir les détenus, alertent les organisations de défense des droits humains, qui expliquent les difficultés d'approvisionnement causées par des barricades dressées sur les principaux axes depuis le début de la contestation contre le président fin août. "Il y a des prisons où il n'y a plus de nourriture: la prison civile de Jérémie, la prison civile de Mirebalais. Il y a des risques que des prisonniers meurent de faim", s'inquiète Marie Rosy Auguste Ducena du Réseau national de défense des droits humains (RNDDH) en citant l'exemple de deux établissements situés respectivement dans le sud-ouest et le centre d'Haïti. Dans le contexte de crise politique qui perdure en Haïti depuis deux mois, la suspension quasi totale du transport empêche les proches des détenus d'apporter des provisions en prison, une pratique habituelle pour pallier les rations déjà ordinairement insuffisantes. Les visites ont aussi été suspendues dans toutes les prisons du pays "pour des raisons de sécurité" selon les explications fournies au RNDDH par les directeurs des établissements, où le confinement aux cellules s'est généralisé. Les prisons haïtiennes sont les plus surpeuplées au monde avec un taux moyen d'occupation dépassant les 400%, ne laissant en moyenne que 0,7 mètre carré par détenu, quand les normes internationales recommandent un minimum de quatre mètres carrés par personne.

TURQUIE

Ankara libère 18 soldats Syriens qu'elle avait capturés

La Turquie a libéré jeudi 18 soldats syriens que ses forces avaient capturés dans le nord-est de la Syrie, a indiqué le ministère turc de la Défense. "Dix-huit éléments du régime capturés (...) au sud-est de Ras al-Aïn le 29 octobre ont été remis (en liberté) à l'issue d'une coordination avec les autorités de la Fédération de Russie", a indiqué le ministère turc sur Twitter. Ankara avait indiqué plus tôt jeudi que des discussions étaient en cours avec Moscou pour permettre la remise en liberté des 18 militaires. La Turquie a lancé une offensive le 9 octobre contre la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG), qu'elle qualifie de "terroriste" mais qui est soutenue par les pays occidentaux dans le cadre de la lutte contre le groupe État islamique (EI). Après le déclenchement de l'offensive, les YPG ont appelé à la rescousse la Syrie, qui a déployé des soldats dans certains secteurs frontaliers de la Turquie. Ankara a suspendu son opération militaire la semaine dernière à la faveur de deux accords conclus séparément avec Washington et Moscou prévoyant le retrait des combattants kurdes de leurs positions frontalières.

CHILI

Le président déçoit la gauche

Le gouvernement conservateur chilien s'est réuni jeudi avec l'opposition pour tenter de trouver une sortie consensuelle à la crise sociale sans précédent qui secoue le pays depuis près de deux semaines, sans convaincre la gauche, alors que les manifestants continuaient à protester à Santiago. Des milliers de Chiliens ont de nouveau afflué vers la plaza Italia, l'épicentre des manifestations à Santiago. Nombre d'entre eux étaient grimpés dans le style Halloween, d'autres travestis en extraterrestres, dans une allusion aux propos de l'épouse du président en début de crise, Cecilia Morel, qui avait craint "une invasion d'aliens". Quelques manifestants encapuchonnés ont lancé des pierres et des cris "assassins!" sur des policiers, en référence aux vingt décès survenus dans le conflit social, s'attirant en réaction des gaz lacrymogènes. Un peu plus tôt jeudi, des centaines de manifestants avaient emprunté l'Alameda, la principale avenue de la capitale, jusqu'à proximité du palais présidentiel de La Moneda, où ils ont été dispersés par les forces de police au moyen de canons à eau et gaz lacrymogènes. Côté politique, Alvaro Elizalde, le président du Parti socialiste (PS), le principal parti d'opposition, a affirmé à l'issue de la réunion convoquée par le président que le gouvernement n'était "pas disposé à écouter les demandes des citoyens". Le chef du Parti pour la Démocratie (PPD), de centre gauche, Heraldo Muñoz, a déclaré ne pas avoir constaté "pour l'heure de signal clair en faveur du dialogue".

SYRIE

Les Kurdes refusent que les USA «protègent» les zones pétrolières

La volonté de Washington d'assurer la sécurité des gisements pétroliers dans le nord de la Syrie, dénoncée comme illégale par Moscou, ne suscite pas l'enthousiasme chez les Kurdes.



Les Kurdes syriens s'opposent à l'initiative des États-Unis d'assurer la protection des champs pétroliers situés dans la région, a déclaré la présidente du comité exécutif du Conseil démocratique syrien Ilham Ahmed. «Nous ne voulons pas que les Américains contrôlent ces gisements», a-t-elle insisté.

Et d'annoncer que des discussions à ce sujet étaient en cours avec la partie états-

unienne. Auparavant, le chef du pentagone Mark Esper a annoncé que Washington allait protéger des gisements pétroliers en Syrie. Il a également promis de riposter en cas de tentative de la part des forces syriennes ou russes d'en prendre le contrôle. Moscou a qualifié ces projets US d'illégaux.

900 militaires US resteraient en Syrie D'après les rapports du New York Times, environ 900 militaires pourraient

rester en Syrie après le retrait des troupes américaines du pays, dont le gouvernement considère la présence comme une occupation.

Judi 31 octobre, une partie du contingent militaire états-unien qui avait quitté la Syrie y était revenue afin de mener des patrouilles conjointes avec les Forces démocratiques syriennes (FDS) dans les zones pétrolières du nord-est du pays.

TUNISIE

Polémique autour de vrais-faux limogeages de deux ministres

Quelle urgence administrative ou quel impératif politique ont pu commander le remplacement temporaire du chef de la diplomatie et du ministre de la Défense, à quelques semaines de la formation d'un nouveau gouvernement en Tunisie? Devant l'incompréhension générale, les hypothèses fusent, y compris les plus farfelues.

Deux inepties protocolaires, survenues à quelques heures d'intervalle, étaient porteuses pour le chef de la diplomatie tunisienne, Khemaïes Jhinaoui, des plus mauvais auspices. C'était, d'abord, la réception par le Président tunisien du ministre des Affaires étrangères allemand, Heiko Maas, en l'absence de son homologue tunisien. Quelques heures plus tard, celui-ci était informé qu'il ne représenterait pas son pays à la prochaine réunion interministérielle de la Francophonie, prévue à Monaco, les 30 et 31 octobre. La tâche a été dévolue, sur décision présidentielle, au secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Sabri Bach-tobji.

Le flou ne pouvait se maintenir plus longtemps. Le 29 octobre, la présidence du gouvernement annonce le limogeage du ministre, du secrétaire d'État chargé de la diplomatie économique, Hatem Ferjani, mais aussi du ministre de la Défense Abdelkrim Zbidi. Dans un premier temps, les observateurs tunisiens ont essayé d'analyser, séparément, ce qui pouvait

justifier le limogeage de chacun d'entre eux, avant d'en arriver à ce qui pourrait constituer un véritable fil rouge au «massacre»: les relations compliquées entretenues par les principaux concernés avec le chef du gouvernement.

La verve pro-palestinienne du nouveau Président, d'un côté, qui s'était manifestée plus d'une fois, et toujours avec autant d'emphase, depuis qu'il a fait acte de candidature, l'étiquette antihétéroclite qui colle, de l'autre côté, au tonitruant ministre des Affaires étrangères, dépeché en 1996 par l'État tunisien pour ouvrir un premier bureau de liaison à Tel-Aviv, avaient laissé courir le bruit d'une antipathie, toute naturelle, entre les deux hommes.

«On sait que, du temps de l'ancien Président Zine El Abidine Ben Ali, Khemaïes Jhinaoui occupait un poste diplomatique à Tel-Aviv, en Israël. Il est donc considéré comme ayant travaillé avec les Israéliens, ni plus ni moins. Alors que Kais Saïed est contre la normalisation, et il a été clair sur ce point. Cela l'embarrasserait que Khemaïes Jhinaoui, reste encore plus longtemps dans ce poste, même si ce serait pour quelques semaines», analyse, par exemple, sur une vidéo postée sur les réseaux sociaux, le directeur du Centre arabe de recherches et d'analyses politiques et sociales (Caraps) basé à Genève, Riadh Sidaoui.

Rien n'est moins vrai, pourtant, assure l'ancien ministre

des Affaires étrangères, Ahmed Ounates, qui estime «injuste» et «contraire à la vérité» cette étiquette pro-israélienne que certains n'ont cessé de coller à Jhinaoui, depuis sa nomination en tant que secrétaire d'État aux Affaires étrangères, dans le gouvernement provisoire de 2011. Le bureau de liaison tunisien à Tel-Aviv, n'a été ouvert, en 1996, que dans le cadre d'une démarche coordonnée avec d'autres pays arabes, et surtout, sur «une requête pressante» de la part des leaders palestiniens, qui étaient enfin autorisés à quitter leur exil tunisien pour regagner Ramallah. «Un pas positif important» franchi par le gouvernement de Yitzhak Rabin, «qui méritait qu'on lui renvoie des signaux positifs».

«L'ouverture d'un poste de liaison à Tel-Aviv était posée, par les Israéliens, comme une condition sine qua non à l'ouverture d'une ambassade tunisienne à Ramallah. Or, en rentrant d'exil, les leaders palestiniens voulaient éviter à tout prix d'être isolés. L'idée était donc qu'ils restent liés, à travers les missions tunisienne et marocaine, à l'ensemble du réseau diplomatique arabe. Il ne s'agissait, donc, en aucun cas, d'un pas vers la normalisation, mais plutôt, d'une démarche s'inscrivant dans l'objectif de résolution de la question palestinienne, dont on pensait être très proche, vu le moment historique propice. Malheureusement, les conséquences de l'assassinat de

Rabin allaient tout remettre en cause», regrette l'ancien chef de la diplomatie tunisienne.

Au soir de l'annonce, les partisans du nouveau Président, en extase après cette expédition punitive contre les «suppôts du sionisme», étaient peu réceptifs aux contextualisations historiques ou aux nuances politiques. Inutile de préciser que le Président, dont la consultation préalable est obligatoire pour mettre fin aux fonctions du ministre des Affaires étrangères ou de la Défense (article 92 de la Constitution), n'a pas motivé son avis, présumé conforme.

Le limogeage du ministre de la Défense, Abdelkrim Zbidi, semblait obéir, en tout état de causes, à d'autres considérations. «Depuis qu'il a fait acte de candidature pour la présidentielle de 2019, et jusqu'à sa défaite au premier tour, Abdelkrim Zbidi n'a fait qu'accumuler les impairs», constate l'universitaire et analyste politique tunisien Kamel Ben Younes

Du chef de l'institution militaire Zbidi, on se rappelle notamment cette déclaration de campagne qui mit le feu aux poudres. «J'ai averti en disant que si ce grabuge continue au Parlement, ce Parlement ne saura se réunir. [...] C'est très simple, il suffit de ramener deux chars pour bloquer les deux entrées du bâtiment», déclarait-il, le plus normalement du monde, sur un plateau télévisée de la chaîne privée, Hani-nibal TV.

DRAPEAU MAROCAIN BRÛLÉ À PARIS

Rabat parle d'«un crime sanctionné par la loi»

La profanation de l'emblème national «est un crime sanctionné par la loi», a affirmé le porte-parole du gouvernement marocain en réaction aux «séparatistes» qui ont brûlé le drapeau du Maroc à Paris. Le ministre marocain de la Jeunesse et des Sports, et porte-parole du gouvernement, El Hassan Abyaba a réagi lors d'un point de presse à l'issue du Conseil des ministres tenu jeudi 31 octobre à l'acte de profanation du drapeau marocain samedi 23 octobre à Paris. «Le drapeau national est l'un des symboles du royaume [chérifien, ndr]», a-t-il déclaré, ajoutant que «le fait de le profaner est un crime sanctionné par la loi». Il a insisté sur le fait que cette profanation avait été condamnée par de nombreux Marocains et a exprimé «son espoir que cet acte ne se reproduise plus».

Lors de la manifestation organisée par des Marocains à Paris pour le troisième anniversaire du décès de Mohcine Fikri, un marchand de poisson dont la mort est à l'origine d'un mouvement de contestation sociale dans le Rif, dans le nord du Maroc, des «séparatistes» ont piétiné et brûlé le drapeau du pays.

TERRORISME AU SAHEL

«Nous nous dirigeons vers un Sahélistan»

Les djihadistes ne cessent de progresser dans le Sahel, multipliant les offensives meurtrières et poussant des centaines de milliers de personnes à se déplacer. Housseïne Ag Issa, spécialiste des mouvements armés dans le Sahel, analyse la situation dans un entretien exclusif accordé au journal électronique Sputnik.

Le Sahel s'embrase! Pourtant, cette région qui abrite le plus grand désert saharien du monde, connaît depuis 2012 une présence accrue des forces militaires étrangères et des coalitions militaires internationales censées lui porter secours, notamment la force conjointe des pays du G5 Sahel lancée en 2014 par la France, ou des bases américaines dans le nord du Niger.

Mardi 30 octobre dans la soirée, une énième attaque djihadiste est survenue dans un camp militaire dans le sud-est du Niger, causant la mort d'au moins douze personnes. Revendiquée par le groupe terroriste Boko Haram, dirigé par le nigérian Abubakar Shekau, cette offensive vient s'ajouter aux violences désormais quotidiennes que vit ce pays du Sahel, qui a pourtant décrété depuis 2015 l'état d'urgence dans ses frontières sud-est, ouest et nord.

Trois jour plutôt, son voisin du sud-ouest, le Burkina Faso, a connu une attaque djihadiste qui a coûté la vie à une vingtaine de personnes dans le nord. Ce mois d'octobre a été très meurtrier pour le pays dont le nombre des victimes du terrorisme, depuis 2015, s'élève à 600 personnes, selon l'Agence France Presse. Et le nombre de déplacés en raison des violences s'est accru de plus de 507% depuis le début de l'année en cours, selon la Croix rouge internationale.

Au Mali, le premier pays sahélien à avoir subi la présence du djihadisme, aucune région n'est épargnée par les groupes terroristes armés. S'il est difficile d'établir un chiffre exact sur le nombre total de personnes assassinées depuis 2012, on sait qu'au moins près de 200.000 personnes ont été obligées de se déplacer, selon l'ONU.

Ce nombre est presque doublé au Niger où l'on compte 450.000 réfugiés et déplacés, d'après l'ONU.

Le Tchad, où les attaques djihadistes sont plus sporadiques, est fragilisé par ses frontières ouest, notamment la région bordant le lac Tchad où s'infiltrèrent des terroristes de Boko Haram depuis le Nigeria et le Cameroun voisins.

La publication des mille et une nuits dans l'europe de l'orientalisme premier

« Les auteurs des contes des Nuits ont été ainsi conduits à suivre très exactement les évolutions urbaines, évolutions des espaces et des mentalités et en quelque sorte ils nous en informent » observe la fameux historien de l'Islam médiéval Jean-Claude Garcin à propos des Mille et une nuits lors d'une conférence tenue en juin 2015 à l'Institut du Monde arabe.

Par Gabriel Malek

L'auteur de l'ouvrage Pour une lecture historique des mille et une nuits met en lumière le fait que ce recueil de contes, en dépit de sa nature largement fantaisiste, est une riche source primaire pour l'analyse du Moyen-Orient médiéval. Singulièrement peu étudié en raison de sa catégorisation comme ouvrage de culture populaire par les Européens, les Mille et une nuits sont en réalité des histoires édifiantes écrites et destinées pour l'aristocratie musulmane urbaine. Ce florilège de contes orientaux nous renseigne donc sur les trois villes qui y sont décrites soit Bagdad, Damas et Le Caire. La première traduction en français à partir de manuscrits arabes est réalisée par Antoine Galland entre 1704 et 1717, ce qui participe à l'élaboration de l'image d'un Orient mystérieux et magique du premier XVIIIème siècle.

Mais de quel Orient parle-t-on ? La définition la plus compréhensive de l'Orient serait dans ce cas celui du monde extra-européen considéré comme faisant partie de la civilisation caractérisée principalement par l'usage de l'écriture. En effet, l'ouvrage proprement occidental intitulé les Mille et une nuits représente en fait une accumulation de contes d'origines diverses en langue arabe, perse ou encore indienne. Il est donc particulièrement difficile de retracer une transmission des savoirs clairs entre ces ensembles géographiques et linguistiques dans la constitution des Mille et une nuits.

Dans cet article, nous allons tenter de nous poser la question de l'évolution historique de l'écriture de ces contes pour mieux en saisir leur origine véritable jusqu'à la traduction première d'Antoine Galland. Une telle étude nécessite de contextualiser la réception de ce florilège de contes dans l'orientalisme premier du siècle des Lumières.

En quoi les Mille et une nuits est une œuvre littéraire transnationale plurielle d'origine orientale recomposée puis publiée en Europe s'inscrivant ainsi dans la circulation des savoirs du premier orientalisme ?

L'orientalisme précurseur du premier XVIIIème siècle

Dans son article sur les précurseurs de l'orientalisme, Jean



Richard, académicien, interroge cette notion d'orientalisme premier du XVIIIème. Il montre tout d'abord comment les académiciens du XVIIIème siècle commençaient à prendre conscience de la place que peut avoir l'orientalisme pour éclairer l'histoire occidentale. Si le mot orientalisme n'est pas encore prononcé au sein de l'Académie française, sa vocation orientaliste commence à s'affirmer selon Jean Richard. Mais comment définir alors cette nouvelle notion d'érudition peu formalisée ?

Edward Said, « en prenant la fin du XVIIIème siècle comme point de départ approximatif » analyse l'orientalisme comme une « institution spécialisée pour traiter avec l'Orient », ainsi qu'un mode occidental de domination et de restructuration de l'Orient (4). Selon lui, l'Europe est donc projetée sur l'Orient, dans un processus conscient de domination. De même, dans son essai La crise de la conscience européenne, Paul Hazard montre comment les fictions sur l'Orient étaient souvent des stratagèmes pour critiquer les pratiques occidentales comme irrationnelles en référence à un observateur non européen (5). Mais on peut se demander si toutes les formes de curiosité à propos de l'Orient, donc d'orientalisme, étaient l'expression d'une domination ou d'un travestissement de l'Occident. Tout d'abord, Sophie Basch dans son ouvrage Les Sublimes Portes : d'Alexandrie à Venise, parcourt dans l'Orient romanesque critique cette lecture

moraliste. Elle avance « qu'on ne peut réduire l'intérêt des Occidentaux pour l'Orient proche et moyen à un impérialisme culturel » (6). De même, Srinivas Aravamudan dans son ouvrage Enlightenment orientalism décrit les Lumières comme une période d'interrogation non pas innocente mais complexe avec des objectifs multiples. Or, l'orientalisme ne peut pas avoir constitué une « institution spécialisée pour traiter avec l'Orient » avant le développement de la bureaucratie impériale. Les Lumières constitue donc une période de « pré-orientalisme ». Comme l'ont montré William Warner et Clifford Siskin, les Lumières ne sont pas juste un mouvement philosophique mais aussi un mouvement crucial dans l'histoire de la médiation interculturelle. Ces nouveaux modes d'interaction permettent la mise en place d'une « nouvelle infrastructure épistémologique » (7) qui se base sur des nouveaux supports de présentation de connaissances. Ainsi, l'orientalisme des Lumières exprime avant tout une curiosité pour l'Orient doté d'un renouvellement des modes de communication entre Orient et Occident même si les auteurs s'inscrivent dans une culture occidentale par nature orientaliste.

L'orientalisme de la seconde moitié du XVIIIème siècle est donc un phénomène nouveau, très peu formalisé en tant que discipline scientifique, mobilisant une curiosité réelle pour l'Orient et qui correspond plus à une notion d'érudition qu'à

une professionnalisation orientaliste des auteurs. Ainsi, la traduction en français des manuscrits arabes des Mille et une nuits par Antoine Galland s'inscrit dans ce contexte de l'orientalisme premier.

Les Mille et une nuits : un recueil de contes orientaux à l'origine plurielle

Si de nombreuses recherches ont été menées pour déterminer la provenance orientale précise des contes des Mille et une nuits, il est très complexe de définir clairement son ascendance. En effet, loin d'être unique, l'origine des Mille et une nuits est plurielle et rejoint plusieurs cultures orientales. Les manuscrits ayant servi de base à la traduction d'Antoine Galland au XVIIIème siècle sont donc l'aboutissement d'une transmission des savoirs transnationale.

Une route de transmission des savoirs entre les trois Empires musulmans

Les éléments culturels caractéristiques des contes des Mille et une nuits semblent appartenir à l'histoire des trois grands ensembles politiques musulmans contemporains à la traduction d'Antoine Galland entre 1704 et 1717 soit l'Empire ottoman, la Perse et l'Hindoustan.

A première vue, le point de départ de ce trajet semble être un volume de contes en persan qui narre l'histoire de Shahrâzâd, personnage clef des Mille et une nuits dont la consonance nominale persane est claire. Le volume de contes persan en

question est intitulé le Hezar Efsane (soit Les Mille Contes). L'existence d'un tel texte est attestée par le témoignage d'un manuscrit arabe ancien nommé le Kitab al-Fihrist qui est rédigé en l'an 987. Cependant, il ne subsiste aucune trace matérielle de ce volume de contes persans (8). Le plus ancien manuscrit oriental des Mille et une nuits est donc en langue arabe, et date du IXème siècle. Cela signifie donc que l'ouvrage Hezar Efsane a été traduit du persan en arabe, et qu'il s'agirait donc dans ce cas d'une transmission livresque entre le VIIIème et le Xème siècle.

Si les contes des Mille et une nuits en arabe dérivent directement du recueil perse Hezar Efsane, le florilège de contes persans semble lui-même provenir de la réécriture d'anciennes histoires indiennes. En effet, de nombreux éléments de ces contes comme les métamorphoses en animaux font écho aux fables issues de l'Hindoustan. De même, on y trouve de nombreuses références au polythéisme des Hindous qui rappelle des ouvrages bien connus de cette littérature comme le Pancatantra ou encore le Hitopadeca (9). L'origine indienne des contes des Mille et une nuits remonterait ainsi au IIIème siècle (10). Or, la culture indienne est largement transmise par voie orale comme le montre l'étude des védas par les Brahmanes. La transmission des contes indiens en Perse se serait donc effectuée par voie orale entre le IIIème et le VIIIème siècle.

Ainsi, si les dates de ces transmissions ne sont pas claires en raison du manque de sources primaires sur ce sujet, un tel trajet semble en revanche largement plausible. En effet, on retrouve dans les Mille et une nuits des éléments de la culture indienne, perse et arabe. Nous pouvons donc reconstituer un trajet hypothétique de la construction des Mille et une nuits. Tout d'abord, ce sont des contes indiens transmis oralement en Perse, qui sont ensuite transmis de manière livresque dans le monde arabe. C'est donc la version finale arabe des contes des Mille et une nuits qui sera ensuite traduite dans l'Europe du début du XVIIIème siècle par Antoine Galland.

A suivre

REALITES

TUNISIE

Kiosque



De grâce, payez vos impôts pour sauver la démocratie !

Une question que nous ne cesserons pas de nous poser : où s'arrêtera la cupidité de certains ? Y a-t-il une limite à l'avidité de certains grands de ce monde ? Des questions que l'on se pose de nouveau après chaque scandale qui nous ramène à la triste réalité et qu'en dépit de toutes les lois et les mesures répressives ou actes de sensibilisation citoyenne, des hommes d'affaires, des financiers en collusion avec des banques, des avocats et des traders cherchent à échapper à la loi et à esquiver leurs obligations fiscales envers l'Etat et la communauté.

Par Hakim Ben Hamouda : Chroniqueur

Passé les « Panama papers », c'est un nouveau scandale que le journal Le Monde avec 18 médias européens viennent de mettre à nu après de longs mois d'enquête et d'investigation. Ces journaux viennent de donner à ce scandale un nouvel intitulé, les « Cumex files » qui fait référence en latin « cum », sans dividendes, et « ex », avec dividendes. Il s'agit d'un système mis en place par les grandes banques et leurs avocats pour permettre à de riches actionnaires d'échapper au paiement d'impôt sur leurs dividendes. Cette question fait l'objet d'un important débat dans les sphères des fiscalistes pour savoir si les dividendes, qui sont un résultat net dans la mesure où les sociétés ont déjà payé un impôt, doivent faire l'objet d'une taxation lorsqu'elles deviennent des revenus pour les détenteurs des actions. Les avis sur cette question sont tranchés et d'une rare violence. Certains, particulièrement ceux qui détiennent des participations, et par conséquent disposent de revenus sous forme de dividendes, considèrent que cette imposition est une double taxation qui est une grande forme d'injustice. Pour d'autres, les dividendes, en plus d'être le résultat d'un exercice, sont un revenu pour les actionnaires qui doit donner lieu à une taxation comme tous les autres revenus et l'injustice par rapport aux autres contribuables serait de ne pas les imposer.

Cette question n'a pas trouvé de réponse universelle et chaque pays applique sa propre politique en matière de taxation des dividendes. Les différents intervenants vont jouer sur ces différences pour faire un montage, qui leur permet de faire une optimisation fiscale basée sur un échange

de gros volumes d'actions, au moment de leur versement, les faisant passer d'un pays à un autre, particulièrement dans ceux à faible imposition sur les dividendes, et permettant aux actionnaires de se faire rembourser les taxes par les Etats.

Ce scandale, révélé en Allemagne en 2015, a fait l'objet depuis d'une grande enquête dans différents pays européens par les services d'investigation des divers ministères des Finances et les premières interpellations ont commencé dans ce pays et se sont poursuivies dans d'autres. Sur la base d'une fuite de documents judiciaires, Le Monde avec 18 autres médias européens ont effectué une grande enquête d'investigation internationale qui a montré l'ampleur de ce scandale.

Les révélations de cette investigation qui viennent d'être publiées par ces médias dans différents pays européens ont constitué un choc pour les opinions publiques dans ces pays pour plusieurs raisons. D'abord, l'ampleur des montants de l'évasion fiscale estimés à 55 milliards d'euros. En Allemagne, les enquêteurs avancent la bagatelle de 10 milliards d'euros et en France l'évasion, même si elle était moins importante, a atteint 3 milliards d'euros. L'ampleur des sommes en jeu a poussé les observateurs à parler du « casse du siècle ».

La colère et le choc ne se limitent pas à l'ampleur des montants soustraits aux finances publiques des différents pays mais concernent également l'implication d'un grand nombre d'acteurs dans ce scandale, notamment des traders, des courtiers, des gestionnaires de fonds, des avocats et des banques. Cette enquête a révélé l'implication dans ce montage de plus d'une cinquantaine de grandes banques eu-

ropéennes ayant pignon sur rue, dont certaines banques françaises parmi les plus importantes comme BNP Paribas, la Société générale ou le Crédit agricole. Cette implication d'un grand nombre d'acteurs dans cette gigantesque fraude fiscale a fait dire à des responsables du fisc allemand que nous sommes en présence d'un « crime organisé » et que « tout le monde savait exactement ce qu'il devait faire ».

Le choc suscité par ce nouveau scandale fiscal concerne aussi les pays qui ont été touchés. Si les scandales précédents avaient touché des paradis fiscaux comme dans le cas des « Panama papers » ou d'autres scandales, ce dernier a touché de vieilles démocraties européennes dont les systèmes fiscaux étaient efficaces. Parallèlement à l'Allemagne, cette escroquerie a touché la France, les Pays-Bas, l'Espagne, le Danemark, la Belgique, l'Autriche, la Suisse et la Norvège. Ce qui montre qu'en dépit des progrès effectués par ces pays en matière de lutte contre l'évasion fiscale, le chemin reste encore long et la cupidité poussera encore certains à chercher à échapper à leurs devoirs et obligations fiscales.

Ce scandale a été de nouveau à l'origine d'une levée de boucliers dans beaucoup de pays européens et d'une grande colère dans différents milieux. Car, en plus de son importance financière compte tenu du manque à gagner pour les finances publiques, il a des conséquences politiques dans la mesure où il renforce cette inégalité criante et honteuse dans les sociétés démocratiques entre ceux d'en haut et les autres. Au moment où la crise économique et la marginalisation sociale et les inégalités sont au plus haut et rendent les conditions

de vie difficiles, ceux d'en haut cherchent à échapper à leurs obligations fiscales, éthiques et politiques envers la société en organisant leur évasion fiscale et en parvenant à se soustraire à leurs obligations. Ce sont des actes, parallèlement à la crise économique et à la marginalisation sociale, qui participent de la délégitimation des régimes démocratiques et de la montée des forces populistes et extrémistes que nous voyons à travers le monde. C'est cette perception d'une élite au-dessus des lois et d'une plus grande inégalité qui mine la confiance dans les régimes démocratiques et dans leur capacité à imposer la justice sociale et l'égalité comme ils le prétendent qui sont au cœur de leurs crises, de leur délégitimation et de la montée des extrêmes portés par la colère de ceux d'en bas.

Que devons-nous faire face à ces scandales à répétition ? Devrions-nous rendre les armes et considérer l'évasion fiscale comme un mal incurable, y compris dans les sociétés démocratiques ? Pour ma part, je crois et je reste profondément convaincu que la lutte contre l'évasion fiscale est essentielle, non seulement pour aider les finances publiques des Etats mais aussi pour sauver la démocratie. Des pas importants ont été effectués dans ce sens par la communauté internationale et par les différents pays, dont le nôtre, mais ce combat doit se poursuivre de manière acharnée et déterminée. Que nous puissions un jour mettre fin à cette cupidité et faire comprendre à tous que l'obligation fiscale est un fondement essentiel de la démocratie et du vivre-ensemble que nous cherchons à construire afin de sauver nos démocraties de l'aventurisme des extrêmes.

LA PRESSE

CANADA

Lutter sans merci contre les vieux démons

Par ALEXANDRE SIROIS : Éditorialiste

La tuerie de Pittsburgh a été qualifiée de pire acte antisémite de l'histoire des États-Unis, mais ce n'est pas vraiment un hasard si cet acte ignoble s'est produit en 2018 et non pas il y a quelques années.

C'est une preuve de plus que l'antisémitisme s'est intensifié. Il s'est accentué ces dernières années aux États-Unis, où le drame s'est déroulé, mais aussi ailleurs dans le monde.

C'est une preuve de plus, également, que la haine prend désormais racine plus facilement dans les sociétés occidentales. C'est profondément troublant.

« On hait désormais ouvertement et sans vergogne. Parfois avec un sourire, parfois sans, mais trop souvent sans aucune honte », a écrit la journaliste allemande Carolin Emcke l'an dernier dans un petit essai éclairant intitulé *Contre la haine*. « Quelque chose a changé » en Europe, résumait-elle au sujet de la haine. Quelque chose a aussi changé aux États-Unis, confirme

les drames qui ont secoué la nation au cours de la dernière semaine. Des colis suspects expédiés à une dizaine de détracteurs de Donald Trump à la tuerie de Pittsburgh samedi dernier, en passant par cet homme qui, au Kentucky mercredi dernier, a tué deux Afro-Américains après avoir d'abord tenté d'entrer avec son arme dans une église de la communauté noire.

Bien sûr, la violence ne date pas d'hier sur le sol américain. Un historien cité par le New York Times dimanche traçait un parallèle avec 1968 : Martin Luther King et Robert Kennedy ont été assassinés cette année-là. Mais les statistiques récentes démontrent néanmoins que quelque chose s'est à nouveau détraqué ces dernières années.

Parmi les données probantes : les crimes haineux sont en hausse (ils ont augmenté en 2016 pour une deuxième année consécutive), le nombre de groupes haineux a bondi (une hausse de 17 % de 2014 à 2017, selon le Southern Poverty Law Center) et les incidents

antisémites se sont multipliés (une hausse de 57 % l'an dernier, du jamais vu, selon l'Anti-Defamation League).

Quelle est la responsabilité de Donald Trump dans tout ça ? C'est évidemment difficile à évaluer. Mais dire qu'il n'a rien à voir avec ces tendances, comme le font la majorité des républicains sur le sol américain, ne résiste pas à l'analyse.

La haine est fabriquée et la violence, elle, est préparée, souligne Carolin Emcke. « La haine n'éclate pas soudainement, elle est cultivée. Tous ceux qui l'interprètent comme spontanée ou individuelle contribuent involontairement à ce qu'elle continue à être nourrie », écrit-elle.

En ce sens, prétendre que Donald Trump est blanc comme neige n'est pas seulement faux, c'est également pernicieux. Plus qu'aucun autre politicien américain ces dernières années, il a été un catalyseur de cette montée de l'intolérance. Faut-il rappeler - notamment - qu'il a

tenu à défendre les « bonnes personnes » impliquées dans les émeutes de Charlottesville l'an dernier ? « Les Juifs ne nous remplaceront pas », avaient alors crié des militants racistes et antisémites.

Le président, lui, tente de faire diversion en montrant les médias du doigt. Ils ne sont pas au-dessus de tout soupçon, c'est vrai. Fox News, chaîne de prédilection de Donald Trump, se retrouve en particulier sous les projecteurs. Mais le président semble par-dessus tout vouloir que les médias cessent d'analyser l'impact de ses faits et gestes. Qu'ils arrêtent de se pencher sur la façon dont il contribue lui-même à alimenter la colère et l'intolérance. En ce sens, il réclame une chose impensable dans une démocratie : il souhaite que les médias ne soient que des facilitateurs. Des complices.

Donc, oui, il y a une corrélation, un lien logique entre ce qui s'est passé au cours de la dernière semaine aux États-Unis et les propos du président républicain.

Mais il ne faudrait pas non plus faire l'erreur de l'accuser de tous les maux et d'oublier d'identifier tous ceux qui contribuent aussi à ce grand retour de la haine qui, rappelons-le, ne connaît pas de frontières.

En avril dernier en France, par exemple, 300 personnalités ont signé un manifeste contre « le nouvel antisémitisme », rappelant que 11 Juifs ont été assassinés dans le pays depuis 2006. « La France est devenue le théâtre d'un antisémitisme meurtrier », ont-ils affirmé. Ni le Canada ni le Québec ne sont immunisés contre la haine. Statistique Canada a d'ailleurs rapporté l'an dernier une hausse de plus de 20 % des crimes haineux au Québec en 2016. Ceux commis contre la population juive ont, notamment, augmenté.

Quelque chose a changé ici aussi. De vieux démons ressurgissent. Il est urgent, ici comme ailleurs, d'identifier leurs différents visages, d'en parler sans pudeur et de leur livrer une lutte sans merci.

LA JOCONDE

Des chercheurs pensent avoir trouvé le secret de Mona Lisa

Des médecins avancent une nouvelle explication quant à l'aspect si énigmatique de la célèbre Mona Lisa. Le sourire crispé de la Joconde, mais aussi l'aspect de sa peau, ou encore de ses cheveux, pourraient être le résultat d'un dysfonctionnement de sa thyroïde. Une hypothèse séduisante et étayée, mais impossible à certifier, de l'aveu même de ses auteurs.

Asthme, problèmes dentaires ou encore paralysie faciale : depuis son exécution au début du XVI^e siècle, le Portrait de Mona Lisa ne cesse de susciter les spéculations les plus diverses quant aux origines du sourire si énigmatique arboré par La Joconde, de son véritable nom Lisa Gherardini, épouse d'un riche marchand de Florence.

Des centaines d'années plus tard, voici qu'une nouvelle hypothèse émerge : celle d'une maladie endocrinienne... Une théorie avancée il y a peu par un cardiologue et son équipe dans une tribune libre publiée dans l'édition de septembre de la revue Mayo Clinic Proceedings.

Le diagnostic précis établi par les médecins est celui d'une hypothyroïdie, une pathologie qui entraîne une déficience des sécrétions hormonales de la glande thyroïde. "L'énigme de Mona Lisa peut être résolue par un diagnostic médical simple d'une maladie liée à l'hypothyroïdie", affirme ainsi le Docteur Mandeep Mehra, directeur médical du Heart & Vascular Center du Brigham and Women's Hospital de Boston, aux États-Unis.

Une hypothèse confirmée par l'une des co-auteurs des travaux, Hilary Campbell, de l'Université de Californie à Santa Barbara : "Par bien des aspects, c'est l'attrait des imperfections de la maladie qui donne à ce chef-d'œuvre son réalisme mystérieux et son charme".

Un diagnostic par l'image

L'hypothyroïdie entraîne en effet de nombreux symptômes que les médecins auraient précisément décelés sur l'œuvre de De Vinci : fatigue, prise de poids, sécheresse cutanée ou encore faiblesse musculaire "menant à un sourire guère épanoui", comme



le décrivent les chercheurs.

De multiples manifestations rejointes par un autre élément de diagnostic : l'hyperlipémie, un taux anormalement élevé de lipoprotéines dans le sang, déjà pressenti, en 2004, par d'autres spécialistes. Mais contrairement à cette hypothèse émise il y a 14 ans, les médecins estiment que l'hyperlipémie dont aurait pu souffrir Mona Lisa n'était en rien d'origine génétique.

Si tel avait été le cas, elle n'aurait en effet sans doute jamais atteint l'âge présumé de 63 ans. Cette pathologie serait donc plutôt une conséquence de l'hypothyroïdie dont aurait souffert La Joconde. Ultime argument en faveur de cette théorie : l'accouchement vécu par Lisa Gherardini quelques mois seulement avant d'être portraiturée par De Vinci. La grossesse représente en effet une des causes possibles de l'hypothyroïdie.

Une nouvelle hypothèse... parmi tant d'autres !

Aussi séduisante et étayée qu'elle soit, cette nouvelle explication n'en demeure pas moins encore bien in-

certaine, de l'aveu même de ses auteurs : "Bien sûr, nous devrions également admettre que notre théorie unificatrice peut être aussi plausible que les multiples explications fournies, exposées chacune à des biais individuels et collectifs".

Mona Lisa se serait peut-être ainsi volontairement arraché des cheveux, d'où leur aspect clairsemé, et les tons jaunâtres de sa peau pourraient finalement n'être que le résultat de la dégradation des pigments du tableau au fil des siècles.

Quant à son sourire, il pourrait tout simplement être le signe "des expérimentations [menées] par De Vinci d'une technique [picturale] appelée sfumato, qui permet de fondre les tons et les couleurs les uns dans les autres sans distinctions apparentes", concluent Hilary Campbell et Mandeep Mehra.

Cinq siècles après sa naissance, il semblerait bien que l'emblématique chef-d'œuvre aujourd'hui abrité au Louvre ne conserve à jamais un grand part de son mystère... Un côté énigmatique qui fait assurément tout son charme !

MALADIE

Syndrome de la Belle au bois dormant

Âgée de 17 ans, une adolescente colombienne peut rester endormie pendant plusieurs jours, voire même pendant des mois. Elle est atteinte d'une étrange maladie appelée syndrome de la Belle au bois dormant ou, plus scientifiquement, syndrome de Kleine-Levin. C'est une statistique assez connue : en moyenne, nous passons environ un tiers de notre vie à dormir. En moyenne seulement, car certaines personnes sont capables de ne dormir que quatre heures par nuit... tandis que d'autres peuvent rester dans les bras de Morphée pendant plusieurs jours, voire plusieurs mois d'affilée.

C'est le cas notamment de Sharik Tovar, une adolescente Colombienne. Âgée de 17 ans, elle est atteinte d'une étrange maladie appelée syndrome de la Belle au bois dormant, ou syndrome de Kleine-Levin, qui se caractérise notamment par des phases d'hypersomnie. Elle touche environ une personne sur un million, avec une prévalence plus forte chez les jeunes garçons.

Une maladie mystérieuse

C'est dès l'âge de 2 ans que Sharik Tovar a commencé à traverser des phases d'hypersomnie, la plus longue ayant duré deux mois. Une situation qui n'a rien d'enviable : pour continuer à alimenter sa fille, la mère de Sharik Tovar devait la nourrir sous forme liquide. Et à son réveil, la jeune fille était totalement désorientée, a connu une perte de connaissance et une incapacité à déplacer.

À ce jour, il n'existe aucun remède à cette étrange maladie. Une étude publiée en 2005 dans le journal *Pediatric Neurology Briefs* notait cependant que 72% des cas de Kleine-Levin suivaient une maladie infectieuse, suggérant qu'un pathogène affecte potentiellement l'hypothalamus des patients. Mais la génétique pourrait également jouer un rôle, puisque plusieurs cas ont déjà été rapportés dans une même famille.

Généralement, les personnes atteintes du syndrome de Kleine-Levin connaissent ces phases d'hypersomnie sur une période de 8 à 12 ans de leur vie. La seule arme des médecins est de prescrire des amphétamines, pour contre-carrier ce sommeil trop envahissant.

PIRATES

L'épave de Barbe Noire livre de nouveaux secrets

Tandis que les légendes aiment à les dépeindre comme des barbares cruels et incultes, une nouvelle découverte tend à confirmer que plus d'un pirate était lettré et peut-être même adepte de lecture sur le navire de Barbe Noire.

Le Queen Anne's Revenge, navire légendaire de Barbe Noire, a récemment révélé de nouveaux trésors. C'est au cours d'un travail de restauration mené sur les objets rescapés de l'épave que 16 fragments de papier ont pu être analysés, et l'ouvrage dont ils provenaient être identifié. Un travail admirable lorsque l'on sait que ces quelques fragments ont passé près de 300 ans sous l'eau !

L'équipe du Queen Anne's Revenge (QAR) Lab est parvenue à extraire ces morceaux de papier d'un entrelacs de tissus humides ayant possiblement servi de joint à la tôle de bouche d'un canon (sorte de bouchon fermant l'extrémité du canon). La disposition de ce bouchon aurait permis de fournir aux fragments une relative pro-

tection contre les éléments.

Voyage vers la mer du Sud et autour du monde

Sur les 16 fragments, seuls sept comportaient du texte lisible. Sur les sept, un fragment en particulier, un mot plus spécifiquement, mit l'équipe sur la piste du livre qu'ils recherchaient : "Hilo". Après avoir exclu la ville d'Hilo à Hawaï qui ne sera décrite qu'en 1778 par le célèbre James Cook, Johanna Green, historienne spécialisée dans les textes imprimés à l'université de Glasgow, proposa Ilo, une colonie espagnole située sur la côte péruvienne.

L'équipe passa de nombreux ouvrages en revue, tous faisant mention d'Hilo sans jamais correspondre complètement au texte des fragments. Au terme d'un conséquent travail de recherche, le texte d'origine fut retrouvé parmi les pages 177, 178 et 183 à 188 de la première édition de *A Voyage to the South Sea, and Round the World, Performed in the Years 1708, 1709, 1710 and*

1711 d'Edward Cooke.

Dans cet ouvrage, Cooke décrit son expérience au cours de l'expédition menée par Woodes Rogers. Il y raconte le sauvetage d'un certain Alexander Selkirk, abandonné durant 4 ans sur une île de l'archipel Juan Fernández. Le sort de ce dernier inspirera par la suite le personnage de Robinson Crusé dont l'aventure paraîtra en 1719 sous la plume de Daniel Defoe.

Barbe Noire et le Queen Anne's Revenge

Edward Teach (1680 ?-1718), plus connu sous le nom de Barbe Noire, devint en quelques années l'un des pirates les plus connus de l'Histoire. Le redoutable Anglais impressionnait par son apparence féroce, avec son épaisse barbe sombre et les mèches à canon allumées qu'il avait l'habitude de placer dans ses cheveux lors des combats.

Le 28 novembre 1717, Barbe Noire et ses hommes prennent La Concorde, une frégate négrière de 300 tonnes transportant

des esclaves à son bord. Après avoir débarqué l'équipage et la cargaison sur l'île de Bequia, Teach la rebaptise Queen Anne's Revenge, un navire destiné à devenir aussi légendaire que son capitaine.

Son épave, échouée en 1718, fut retrouvée en 1996 par des plongeurs de la société privée Intersal Inc., basée en Floride. Bien qu'il n'y eût jamais vraiment de doute sur son identité, elle ne fut définitivement identifiée qu'en 2011, le temps que suffisamment d'éléments soient collectés et analysés pour certifier qu'il s'agissait bien du vaisseau du pirate le plus célèbre des sept mers.

Quant à savoir qui était le détenteur de l'ouvrage, cette question restera probablement sans réponse. Il n'était pas rare que les pirates s'emparent de livres lors de leurs pillages. "Étant donné le niveau d'alphabetisation des marins anglais à l'époque, il aurait pu appartenir à n'importe quel membre de l'équipage", admet Erik Farrell, conservateur au QAR Lab.

ANIMAUX

Comment et pourquoi certains animaux mettent leur grossesse... sur pause ?

Plus de 130 espèces sont capables de mettre un ovule fécondé "en attente", pour retarder la date de l'accouchement à un moment plus opportun.



Mettre sa grossesse en suspens, comme l'on mettrait un documentaire sur pause. Cette faculté de l'ordre de la science-fiction s'ajoute pourtant à la liste des nombreuses compétences surprenantes des animaux. En effet, certains mammifères sont capables de "suspendre" leur gestation jusqu'à ce que le moment leur semble optimal pour l'accouchement. C'est ce qui est appelé "diapause embryonnaire".

Cette capacité est connue des scientifiques depuis les années 1850. Mais les recherches actuelles sur le sujet devraient permettre de mieux comprendre le processus de la grossesse, de développer de meilleures cellules souches et d'identifier un moyen de lutter contre le cancer.

Un mécanisme de survie

Cette interruption provisoire se produit lorsque l'embryon n'est pas encore fixé à l'utérus, et qu'il n'est encore qu'une minuscule boule d'environ 80 cellules. Seules certaines chauves-souris peuvent s'enclencher de façon plus tardive. Toutefois, pour chaque espèce, deux raisons peuvent expliquer pourquoi ce processus se déclenche. La première survient après un accouchement. De

peur que quelque chose arrive au nouveau-né, l'animal s'accouple à nouveau pour avoir une "grossesse de secours". L'allaitement met en pause cette nouvelle gestation, qui reprend une fois que le premier né a grandi.

La deuxième survient pour survivre aux variations saisonnières de l'habitat. Chez le chevreuil par exemple, la période de rut se situe approximativement entre le 15 juillet et le 15 août. Alors que la grossesse dure quatre mois, la chevrette met bas entre mai et juin. Le calcul est vite fait. Elle porte ses petits pendant dix mois, dont six en diapause embryonnaire. Cela leur garantit de naître au printemps, dans une période climatiquement favorable et végétativement idéale — et non en hiver.

Le wallaby de l'île Eugène, ou "tamar wallaby", combine ces deux stratégies. Au final, la suspension de sa grossesse peut durer... jusqu'à onze mois ! C'est un record. La femelle accouche ainsi en janvier, pour que les petits quittent sa poche au printemps — au lieu d'un été australien et de ses fortes chaleurs. Au total, plus de 130 espèces variées de mammifères utilisent cette capacité, des ours aux phoques en passant

par les rongeurs. Mais plus du tiers vient d'Australie, avec les kangourous, les opossums, les kangourous et les wallabys.

Toujours mystérieux

Alors que ce phénomène est étudiée de façon poussée depuis les années 1950, le processus moléculaire qui se cache derrière reste encore un mystère. Car il ne s'agit pas d'un même mécanisme pour toutes les espèces : les hormones qui déclenchent la diapause embryonnaire et affectent l'utérus sont différentes selon l'animal. Les chercheurs estiment toutefois que cette capacité existerait de façon plus ou moins exploitée chez tous les mammifères — y compris les humains.

Il est néanmoins peu probable que ce potentiel devienne chez nous la norme. Il faudrait pour cela savoir que l'on est enceinte cinq jours après la conception, c'est-à-dire le moment où les autres espèces mettent leur grossesse en pause. Mais il peut nous aider à comprendre comment le cycle cellulaire se met en suspens, et à développer de nouvelles thérapies pouvant stopper la division des cellules. Et ainsi, la propagation d'une tumeur.

SURVIVRE AU FROID

Des alligators ont trouvé une ingénieuse stratégie

Les employés d'un parc d'attractions de Caroline du Nord ont assisté à un spectacle inhabituel le 7 janvier 2019. Balayés par un froid extrême exceptionnel, les alligators du parc se sont réfugiés sous l'eau, plus douce que l'air ambiant glacial, puis ont pris soin de pointer leur museau à la surface pour continuer à respirer avant que la glace ne finisse par les encercler. Un réflexe de survie inouï qu'ils doivent aussi à leur capacité à "hiberner".

La vague de froid qui a touché les États-Unis début 2019 a donné naissance à des spectacles impressionnants et même des phénomènes inattendus. Après les requins découverts congelés dans le Massachusetts, c'est cette fois-ci un comportement animal très spécifique que le froid extrême a mis en lumière. Un comportement des alligators et plus généralement des reptiles : l'hivernation (parfois appelé brumation). L'observation est venue des équipes d'un parc appelé Shalotte River Swamp Park et situé en Caroline du Nord. D'ordinaire, les alligators de cette structure passent leur temps à prendre des bains de soleil mais dans une vidéo récemment capturée, on peut les voir adopter un comportement très léthargique. Disparus sous les eaux gelées, les reptiles laissent à peine dépasser leur museau hors de la glace.

L'hivernation, un comportement de survie Si cette observation pourrait inquiéter quant à l'état des reptiles, elle révèle au contraire un réflexe fascinant. Comme les alligators ne sont pas capables de réguler leur température corporelle, ils puisent la chaleur dans leur environnement extérieur. Dans le cas présent, le marais a donc momentanément constitué un refuge plus hospitalier que l'air extérieur. Les alligators ont ensuite pris soin de laisser leurs museaux hors de l'eau pour respirer, avant d'entrer en hibernation : lorsque la température extérieure diminue fortement, leur organisme ralentit considérablement leur rythme. La consommation énergétique diminue, la fréquence cardiaque peut descendre jusqu'à 5% de la fréquence habituelle et les sens, bien que toujours en éveil, sont ralentis. En fait, leur corps ne possède plus assez de chaleur pour poursuivre leurs activités, faire circuler le sang normalement ou même digérer les aliments. Cette particularité, assez proche de l'hibernation chez les mammifères, est une tactique de survie. Elle permet de survivre aux circonstances défavorables, comme les vagues de froid exceptionnelles, à condition que celles-ci ne durent pas trop longtemps.

Un phénomène variable

Les reptiles restent vulnérables durant toute la période et ceux qui hivernent en ayant été blessés ou malades ne pourront pas guérir de façon optimale et seront davantage fragiles à leur réveil face aux prédateurs. La durée du phénomène est très variable en fonction des espèces et des écosystèmes auxquels elles se sont adaptées : certaines d'entre elles, vivant dans les régions équatoriales, semblent ne jamais hiverner, mais peuvent à l'occasion diminuer leur activité métabolique. Les alligators du Shalotte River Swamp Park eux, ont retrouvé leur entière mobilité deux jours plus tard, après la fonte de la glace. Une chance car selon Georges Howard, le directeur général du parc, les reptiles n'auraient certainement pas tenu plus d'une semaine dans une eau dont la température a été mesurée à 4°C.

LE SPECTACLE "ARABESQUES"

Trois formations et une belle fusion musicale présentée à Alger

Arabesques", un concert de musique prolifique dans le genre arabo-andalou, a été présenté à Alger par l'Association "El Djazira", en fusion avec les ensembles établis en France, "Nouiba" de Lyon, et "L'aurient.H." de Lille, respectivement, de musique et danse traditionnelles et populaires algériennes, dans une ambiance de grands soirs.

Devant le nombreux public de l'Auditorium du Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, plus d'une vingtaine d'instrumentistes des ensembles, "El Djazira", organisateur du concert, et "Nouiba", réunis sous la direction de la "dévouée" Nesma Mohammedi -à la koutira et à la mandoline- ainsi que cinq danseuses traditionnelles, composant le ballet "L'aurient.H.", dirigées par Laurence Haddad, ont exécuté un répertoire rendu en plusieurs parties dans des atmosphères festives.

Dans des variations modales et rythmiques appréciées par l'assistance, les instrumentistes ont brillé de maîtrise et de technique, affichant une grande complexité qui a servi les danseuses du ballet, apparues souriantes dans de belles tenues traditionnelles, foulards à la main, élégantes et gracieuses dans le geste et le mouvement.

Parmi les pièces interprétées "Ya qalbi khelli el hal", "Sellem aala kahl el ain wech'far", "Allah, Allah ya lesmar", "Ana twiri", "Tahya bikoum koullou ardin" (istikhar-Zidène), "Lamma bada yatathenna" de la grande diva de la chanson orientale, Feirouz, "Ya men malakni abda", "Aâdda el malak", "Ra aytou el hilala wadjh el habib", "Fet elli fet" et "Ya chahlet laïyoum" du grand maître Ahmed Wahbi, "Mazal hay", "Hiya, hiya" de Samy El Djazairi, "Allah ya'Ghali" et de conclure avec "Qom tara", célèbre inqleq dans le mode "Moual".

Nesma Mohammedi, le grand Bachir Mazouni au violon, la Marocaine, Sihem Moulali au tar, le



"Cheikh", Nacer Hamdani à la mandole, Aurélie au qanun, Hichem au violon et Imen au Oud (luth), se sont particulièrement distingués par leurs voix suaves et étoffées ou leurs doigts d'instrumentistes virtuoses.

Albane, Clara, Elodie, Deborah, Sabine et Laurence, composant le ballet de Lille, dont l'appellation rassemble à la fois, le prénom de sa fondatrice, "Laurence" Haddad -qui dirige une école de danse andalouse et orientale à Lille-, et la région de l'"Orient" d'où il tire le registre artistique de la danse qu'il pratique, ont séduit l'assistance, donnant au spectacle un aspect visuel hautement esthétique, à travers des tours de danse empreints de finesse et de douceur.

En présence des représentants de la mission diplomatique suisse accréditée à Alger, et de différentes personnalités de l'univers de la chanson andalouse, le public a pris du plaisir à suivre le spectacle,

donnant du bon répondant aux artistes en les applaudissant longtemps et en poussant des "youyou" nourris, que Laurence Haddad, qui est déjà venue à deux reprises à Alger avec sa troupe, maîtrise bien, pour en avoir lancé quelques uns durant la soirée.

Fondé en octobre 1993, l'Ensemble de musique andalouse "El-Djazira", actuellement présidé par Brahim Bahloul, compte près de 120 membres répartis sur plusieurs classes, allant de l'initiation aux classes supérieures.

Comptant à son actif sept CD, l'ensemble a plusieurs fois pris part à des tournées nationales et internationales, représentant dignement l'Algérie à l'étranger.

Alliant la tradition à la modernité, "El Djazira", vise à faire connaître et à promouvoir la musique andalouse en Algérie et à l'étranger, ce qui lui a valu d'être inscrite "Association de la Paix au niveau des Nations".

KHENCHELA

Un centre de torture de l'ère coloniale transformé en musée communal

Un centre de torture situé à Ain Touila (Khenchela) et datant de l'ère coloniale a été transformé jeudi en musée communal et ce dans le cadre de la réhabilitation des monuments historiques de la wilaya.

Réhabilité pour un montant de 7 millions de dinars, ce monument historique a été inauguré par le wali Kamel Nouicer, en présence du directeur local des moudjahidine, Said Cherikhi, dans le cadre du programme célébrant le 65ème anniversaire du déclenchement de la Révolution de novembre 1954.

Au sein de cette même structure, un accord a été signé entre les Directions locales des moudjahidine et du tourisme et de l'artisanat afin de procéder à un inventaire des sites touristiques historiques ayant trait à la guerre de libération nationale avec pour objectif de faciliter la programmation de sor-

ties touristiques des différentes délégations en visite dans la wilaya.

Le directeur des moudjahidine a affirmé, par ailleurs, qu'une enveloppe de 45 millions de dinars a été allouée pour la réhabilitation de quatre centres de torture remontant à l'ère coloniale en musées communaux, deux dans les localités d'El Ouldja et Ain Touila dont les travaux ont été achevés, un autre à Khirène en plein travaux depuis juillet dernier, alors que les travaux concernant celui de la commune d'El Mehmel n'ont pas encore été lancés.

Le report de l'opération de réhabilitation du centre de torture de la commune d'El Mehmel est dû, a précisé Said Cherikhi, au retard dans l'obtention d'un certificat spécifique délivré par les Domaines, en plus du refus des occupants de ce centre de quitter les

lieux avant de bénéficier de logements publics locatifs.

De son côté, le directeur du tourisme et de l'artisanat de Khenchela, Zoubir Boukaâbache, a fait état de la mise en œuvre d'un programme en coordination avec les 17 agences de voyage activant à travers la wilaya, et de l'établissement de brochures visant à motiver les visiteurs de Khenchela, en particulier ceux en quête de tourisme dans les sites historiques, en plus du tourisme de montagne et thermal dont la région est célèbre.

A l'occasion, le wali de Khenchela a rendu visite aux familles de moudjahidine et de martyrs de la commune de Ain Touila pour s'enquérir de leur situation sociale et sanitaire, donnant des instructions au directeur des moudjahidine pour prendre en charge "dans les plus brefs délais" quelques moudjahidine malades.

TISSEMSILT

Lancement des 3èmes journées d'arts plastiques

La troisième édition des journées d'arts plastiques s'est ouverte jeudi à la maison de la culture "Mouloud Kacim Nait Belkacem" de Tissemsilt sous le slogan : "La plume d'or".

Initiée par l'établissement culturel à l'occasion de la célébration du 65e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, la manifestation enregistrera la participation de plus de 20 artistes plasticiens et amateurs de plusieurs communes de la wilaya. Les artistes participants exposent des toiles mettant en exergue la lutte du peuple algérien durant la Guerre de libération, les traditions et coutumes de la société, des paysages et des sites naturels attrayants des régions du pays ainsi que des miniatures et des ta-

bleaux de calligraphie arabe.

La première journée de la manifestation culturelle, dont le coup d'envoi a été donné par le wali, Salah El Affani, a été marquée par une forte présence de jeunes intéressés par les arts plastiques.

Parallèlement à ce rendez-vous culturel, des livres, des revues et magazines abordant l'histoire de la Guerre de libération nationale sont exposés de même que des biographies de moudjahidine.

En marge de la manifestation de trois jours, deux concours du meilleur tableau et du meilleur résumé d'un ouvrage sont organisés au profit des adhérents aux ateliers d'arts plastiques et à la bibliothèque de la maison de la culture "Mouloud Kacim Nait Belkacem" de Tissemsilt.

CONSTANTINE

18 troupes au 17e festival national de théâtre de jeunes

Une ambiance festive et énergique a marqué l'ouverture de la 17e édition du festival national de théâtre de jeunes organisée à la maison de la culture Malek Haddad de Constantine, à l'initiative de la ligue des activités culturelles et scientifiques de la direction locale de la jeunesse et des sports.

Lancé sous le slogan "Le théâtre, un espace de créativité pour les jeunes", le festival national de théâtre de jeunes, qui revient sur le devant de la scène après une parenthèse de 4 ans, enregistre pour sa 17e édition la participation de pas moins de 18 troupes et associations théâtrales issues des quatre coins du pays.

Le directeur de la ligue des activités culturelle et scientifique Sadek Maâzouz a indiqué à cet effet que les spectacles programmés pour cette édition devant durer jusqu'au 1er novembre ont été sélectionnés à l'issue des éliminatoires régionales tenues précédemment cette année.

Les pièces qui seront présentées

à raison de six représentations par jour traiteront du quotidien et des difficultés de la jeunesse actuelle mais aussi de la glorieuse guerre de libération.

L'objectif de cet événement est "d'offrir aux jeunes la possibilité de faire étalage de leur talent de comédien devant un parterre de connaisseurs, de préserver le patrimoine culturel national et de promouvoir l'émergence d'esprits créatifs au sein des générations montantes", a-t-on noté.

Au lever du rideau, le public de la maison de la culture Malek Haddad a eu droit à la pièce "Tic Tac Boom" de la troupe El Massil de Constantine, rappelant tous les sacrifices consentis par le peuple algérien pour recouvrer son indépendance et se défaire de 132 ans de colonialisme français.

Il est à noter qu'en plus des représentations consacrant le 4ème art, les participants à cette édition font bénéficier de spectacles de musique et de sorties touristiques dans la région de Constantine.

LE GRAND PRIX DU ROMAN DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
Laurent Binet remporte lauréat

La saison des Prix littéraires français a démarré jeudi, avec le Grand Prix du Roman de l'Académie Française. Il vient d'être décerné à Laurent Binet, 47 ans, pour "Civilizations" son 3ème roman et 7ème livre, paru aux éditions Grasset.

Laurent Binet a été chanteur compositeur, puis professeur de français avant de se consacrer à l'écriture. Son premier roman "HHHhH", traduit en 40 langues, a été un énorme succès en librairie, il a été couronné en 2010 par le Goncourt du premier roman. "Civilizations", qui vient d'être récompensé par le jury de l'Académie est une "uchronie": une façon très libre de revisiter l'histoire, et pourquoi pas la mondialisation.

LE SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

Les visiteurs en nombre dès l'ouverture du salon au public

Le 24e Salon international du livre d'Alger (SILA), qui a ouvert ses portes au public jeudi matin à Alger (Palais des expositions, Pins-maritimes) connaît déjà une affluence importante, les visiteurs ayant pris d'assaut les stands d'exposition dès les premières heures d'ouverture.

Contrairement aux années précédentes où le SILA démarrait timidement, les visiteurs de ce 24^{ème} salon étaient au rendez-vous dès le premier jour, venus même en excursion organisée depuis d'autres villes d'Algérie.

Plus d'une centaine de véhicules de transport de voyageurs étaient stationnés aux abords du palais des expositions, après y avoir déposé quelques milliers de visiteurs de Batna, Sétif, Tissemsilt Biskra, Médéa et autres villes de l'intérieur, a-t-on constaté.

Accueilli en invité d'honneur, le Sénégal est représenté par une délégation d'une trentaine hommes de lettres et de culture.

Les maisons d'édition algériennes, familières du SILA, ont pour la plupart choisi de reconduire les mêmes concepts et la même disposition de stand que pour les précédentes éditions du salon.



Comme chaque année, ils étaient nombreux les étudiants à investir les stands de l'Office des publications universitaires (OPU) et des éditions spécialisées dans le livre technique à la recherche d'ouvrages didactiques. Ce sont d'ailleurs les livres universitaires, religieux et

parascolaires qui étaient les plus demandés en cette première journée du SILA où un volume appréciable de ventes a été enregistré, alors que dans le genre littéraire, des titres annoncés sont encore en phase d'impression chez certains éditeurs, a-t-on constaté.

SILA 2019

Une programmation littéraire et intellectuelle diversifiée au stand du Sénégal

Le stand du Sénégal, invité d'honneur du 24e Salon international du livre d'Alger (SILA 2019), offre une programmation littéraire et intellectuelle diversifiée à travers des activités animées par des hommes et femmes de Lettres et des universitaires de ce pays africain à la production littéraire et intellectuelle foisonnante.

Ce stand de 200 mètres carrés situé au niveau du Pavillon central du Palais des expositions accueillera quatre maisons d'édition sénégalaises proposant près de 400 titres en langue française dans le domaine de la littérature, de l'histoire, de la pensée, de la religion et du soufisme, outre des ouvrages religieux en

langue arabe.

Le public du SILA 2019 sera convié à plusieurs rencontres et conférences thématiques avec la participation de plus de 20 écrivains à l'instar de Ramatoulaye Mbengue, Alioune Badara Diane, Mbaye Thiame et Abdoulaye Diallo.

Ces participants aborderont plusieurs thèmes, dont le modernisme et les défis de la modernité, la création littéraire et l'édition au Sénégal, les Archives déplacées durant la colonisation et les actualités de la négritude.

Le public de cette 24^e édition du SILA pourra ainsi découvrir d'éminents intellectuels sénégalais tels que l'historien et anthropologue

Cheikh Anta Diop, le philosophe Souleymane Bachir Diagne, l'écrivain, poète et homme d'Etat Léopold Sédar Senghor et l'écrivain et réalisateur Ousmane Sembène.

Les amateurs d'art ne seront pas en reste puisque des animations artistiques sont prévues au niveau du Stand du Sénégal, notamment "Conte et slam" accompagné de notes de Kora animé par le Griot, personnage culturel présent dans le folklore de la région du Sahel et de l'Afrique de l'ouest.

Le SILA 2019 qui accueille 1.030 maisons d'éditions d'une quarantaine de pays a ouvert ses portes au public jeudi et se poursuivra jusqu'au 9 novembre.

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE SHARJAH

Des écrivains et romanciers algériens participent à la 38e édition

Nombre d'écrivains et de romanciers algériens notamment Ahlam Mosteghanemi, Smail Yabir, Waciny Laredj et Habib Sayah, prennent part à la 38^e édition du Salon international du livre de Sharjah (Emirats Arabes Unis), ouverte hier mercredi, avec la participation de près de 80 pays, selon la presse émiratise.

A cet effet, le romancier Waciny Laredj dédicacera son nouveau roman "El ghadjar Youhibouna Aydhan" (Les Gitans aiment aussi), qui raconte l'histoire d'un Algérien, originaire de la ville d'Oran et son expérience en taoumachie en Espagne, tandis qu'Ahlam Mosteghanemi participera avec plusieurs de ses célèbres romans dont "Dhakirat el Djassad" (Mémoires de la chair) et "El aswad yalickou biki" (Le noir te va si bien).

Quant à Smail Yabir, il dédicacera son roman "Manbouthou el Assafir", qui célèbre la coexistence et l'acceptation de l'autre en tant que valeurs humaines et civilisationnelles nobles. Pour sa part, Habib Sayah

présentera son nouveau roman "ana oua Haïm" (Moi et Haïm) qui retrace la vie des Juifs d'Algérie, qui constituaient une partie du tissu social de notre pays.

Prénent part à ce salon 173 écrivains et romanciers de 68 pays arabes et étrangers dont le romancier turc Orhan Pamuk, lauréat du prix Nobel.

PRIX LITTÉRAIRE

La Société civile des auteurs multimédia (SCAM) a attribué le 3^e prix Albert-Londres du Livre 2019 au journaliste Feurat Alani pour son roman intitulé "Le parfum d'Irak". Il succède à Jean-Baptiste Malet, qui avait été récompensé pour son enquête "L'empire de l'or rouge". Dans le parfum d'Irak, Feurat Alani rassemble 1000 de ses tweets postés durant l'été 2016, dans lesquels il se livre sur son premier voyage dans le pays et sa décision de couvrir la guerre contre l'Etat islamique. Feurat Alani publiera le 23 janvier sa deuxième bande dessinée Falloujah, du nom d'une ville irakienne, coédité par Les Escalles et Steinkis.

Feurat Alani remporte le prix Albert Londres du livre 2019

L'auteur était en concurrence avec Cécile Andrzejewski et son Silence sous la blouse (Fayard), qui fait état des violences sexuelles dans le milieu hospitalier et Ixchel Delaporte pour Raisins de la misère (Rouergue, 2018). Le jury du prix Albert Londres était présidé par Annick Cojean, grand reporter au Monde. Le 81^e Prix de la presse écrite a été remis au journaliste du Monde Benoît Vitkin pour six enquêtes en Ukraine, publiées entre 2018 et 2019. Le 35^e Prix de l'audiovisuel a récompensé Marlène Rabaud pour son film Congo Lucha, diffusé sur la RTBF et la BBC, et bientôt sur France 2.

ORAN

Une exposition sur l'évolution des armes au musée "Ahmed Zabana"

Une exposition sur l'évolution des armes conservées par les collections muséales s'est ouverte, jeudi, au musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran à l'occasion de la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale.

L'exposition, première du genre organisée au niveau de ce musée, comporte quelque 50 objets d'armes remontant de la préhistoire, l'antiquité jusqu'aux périodes moderne et contemporaine et qui étaient utilisées par l'homme, dans la chasse et l'autodéfense, selon le conservateur principal du patrimoine au service d'inventaire du musée "Ahmed Zabana", Houaria Lotfi.

La manifestation expose un grand nombre d'outils utilisés comme armes préhistoriques fabriqués en pierre, ossements et autres en métal dont des couteaux, des épées dont l'épée "Flissa" de la Grande Kabylie et l'épée de "Takuba" de l'Ahaggar

datant de l'ère ottomane, a fait remarquer Houaria Lotfi.

Les stands de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 14 novembre, renferment aussi des pièces d'armes à feu dont la carabine "Karabila" et d'autres datant de la période ottomane, un pistolet datant du 18^e siècle, une cartouchière et des obus d'artillerie découverts dans le fort "Santa Cruz" au sommet du mont "Murdjado" (Oran), ainsi qu'un canon datant de l'occupation espagnole. En outre, il a été procédé à l'exposition de 28 portraits de chouhada de la guerre de libération nationale dont les sœurs Benslimane, Ahmed Zabana, Larbi Ben M'hidi et d'autres personnalités historiques et patriotiques dont Abdelhamid Ibn Badis, le président défunt Houari Boumediène réalisés par une pléiade d'enfants ayant participé à la manifestation "Mon été dans mon musée" organisée en juillet dernier.

SÉTIF

60 artistes plasticiens au festival national de fresques murales

Près de 60 artistes plasticiens participeront au Festival national de fresques murales, ouvert dans la wilaya de Sétif sous le slogan "la patrie pour tous".

Cette manifestation nationale, initiée par la ligue des activités scientifiques et culturelles de jeunes et l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), jusqu'au 3 novembre en cours, s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 65^{ème} anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, a précisé le directeur de l'ODEJ, Nacer Fadhli.

Pas moins de 28 wilayas participent à cette manifestation dédiée aux jeunes, au cours de laquelle la réalisation de 120 fresques murales sont attendues avec comme support le mur extérieur du complexe du 8 mai 1945, à raison de deux

fresques par artiste avec pour thème "la culture de la paix et la citoyenneté, un programme et une attitude civilisée", et "la sensibilisation à l'esprit sportif dans les stades", a indiqué la même source.

Le festival vise à faire des œuvres artistiques un outil médiatique pour sensibiliser à la citoyenneté, à répandre l'esprit sportif dans les stades et la culture de la paix, prévenir les fléaux négatifs dans la société, permettre aux jeunes de communiquer entre eux pour échanger des points de vue et des expériences, et créer un espace de communication et de redynamisation de l'environnement, a estimé M. Fadhli.

Les trois (3) premiers lauréats percevront des sommes d'argent en plus de l'attribution d'un prix du jury, a-t-on indiqué.

EL BAYADH

Une trentaine de participants attendue au Salon de la photographie

Une trentaine de participants est attendue au troisième Salon national de la photographie du 1 au 3 novembre à El Bayadh.

La manifestation s'inscrit dans le cadre du programme de célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, a indiqué le directeur de la maison de la culture "Salah Okbahe".

Le programme du salon comporte

une exposition de plus de 80 photographies sur divers thèmes au niveau de la galerie nouvelle inaugurée à la maison de la culture "Mohamed Belkheir" d'El Bayadh.

Les meilleures œuvres seront sélectionnées lors du rendez-vous culturel qui vise, selon les organisateurs, à promouvoir la photographie dans la wilaya et à créer un espace de formation et d'échange d'expériences.

Reddition		Qui contient du lait	Bizarre	Entrée viennoise	Lanterne des morts	Proclamation publique	Têtes nucléaires	Livre avec des bulles	
Topographie				Petites branches	Accueil			Île de France	
					Ville d'Algérie				
Pays d'Asie		Muse de la musique	Nettoyage de la cheminée						Oiseau migrateur
					Princesse indoue			Seuil	
					Port d'Athènes				
Exécute			Pays d'Asie				Lombric		
Tonneau							Zoo		
		Nickel	Profit				Mince		
			Ville du Maroc				Rapine		
Indolence						Saharienne			
Maudit						Suite d'étoiles			
				Gaz rare				Circons-tance	Île méditer-ranéeenne
Travaux pratiques									
Chandelles		Sous-préfecture de la Loire	Canard nordique	Ensermée					
				Peuples de centrale					
					Ligue française d'athlé-tisme	Astate	Prénom masculin		
Pronom personnel de troisième personne		Clignements							Poilue
		Actrice française (Fanny)					Sabre oriental	Vois du sud	
		Jadis le bronze						Petite quantité	
Métier et artiste	Période		Prénom féminin			Sommet			Substances
	Immigré		Empereur russe			Brun			
						Arbre mécanique			
						Soûls			
Beaucoup				Ancienne Thaïlande				Haussées	Traditions
Beau perroquet				Uniques					Monnaies moldaves
		Champion			Instruments de musique				
		Givre			Sel d'un acide				
Amertume									
Naturel						Petit socle			Rude
			Bison d'Europe						
			Troisième personne du pluriel			Ville d'eau			
Humour		Arbuste				Note de musique		Petit ordinateur	
		Saint normand				Arme de guerre		Tera-seconde	
			Toucher au tennis			Abbé			
Ni blonde, i brune						Office divin			

21h05 Commissaire Magellan

FRANCE 3



Franck Landry, directeur du zoo de Saignac, a été retrouvé mort près du vivarium.

21h05 Instinct

M6



Dylan et Lizzie enquêtent sur le meurtre d'un musicien qui a été abattu au sein d'un parc d'attractions.

21h00 Ghost chasers

C STAR



D'éminents spécialistes du paranormal se rendent dans une école désaffectée située à Woolwich...

20h50 Sicario : la guerre des cartels

CANAL+



Les forces de l'ordre américaines tentent d'interpeller un groupe de migrants quand l'un d'eux se fait exploser.

21h05 Taratata 100% live

FRANCE 2



Après avoir fait vibrer Paris, direction le Zénith de Lille pour ce concert réunissant de grands noms de la chanson.

21h05 Danse avec les stars

TF1



Les candidats soumettent une nouvelle chorégraphie aux membres du jury.

22h25 L'incroyable histoire des tueurs de bactéries

arte



D'ici 2050, la résistance aux antibiotiques causera de nombreux décès.

LA NATION

Quotidien National d'Information.
Édité par SARL «NATION EDITION»
Capital social de 100 000,00 Da
Directeur Général

Responsable de la publication
Omar ATTIA

Impression

Centre : SIA
EST : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution

Centre : La Nation
EST : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités contacter
ANEP 1 rue Pasteur Alger Centre

Tel/ Fax : 023 50 80 05

Siège de la rédaction

03, rue Ali Boumendjel, Square Port Said,
Alger Centre
Tel/ Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL
005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

LA NATION

SÉCHERESSE EN AFRIQUE AUSTRALE

45 millions de personnes menacées d'insécurité alimentaire

Un total de 45 millions de personnes vont se retrouver en situation de grave insécurité alimentaire dans les six mois en Afrique australe à cause de la "pire sécheresse" affectant la région en trente-cinq ans, a annoncé jeudi le Programme alimentaire mondial (PAM).



A ce jour, plus de 11 millions de personnes sont déjà en situation de très grave insécurité alimentaire dans neuf pays de la région (Angola, eSwatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Namibie, Mozambique, Zambie et Zimbabwe), selon un communiqué du PAM. Et la situation devrait se dégrader dans les prochains mois avec un "chiffre record de 45 millions de personnes" qui vont avoir besoin d'aide alimentaire dans l'ensemble de la région, met en garde l'agence onusienne.

Au cours des cinq dernières années, l'Afrique australe a connu une seule année de précipitations normales, selon le PAM. La sécheresse persistante, les cyclones et les inondations ont détruit les récoltes, a expliqué l'agence.

"Nous avons affaire à la pire sécheresse en trente-cinq ans dans les régions centrales et ouest" de l'Afrique australe, a souligné Margaret Malu, directrice régionale du PAM pour

l'Afrique australe. Cette crise alimentaire est aggravée par un chômage croissant, les pertes de bétail à grande échelle et l'augmentation du prix des denrées alimentaires, selon le PAM.

"Des pluies tardives, suivies de longues périodes de sécheresse, deux cyclones majeurs et les défis économiques se sont révélés catastrophiques pour la sécurité alimentaire" en Afrique australe, a ajouté Alain Onibon de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Cette année, la région - le Mozambique en tête - a été frappée par deux cyclones meurtriers, qui ont fait des centaines de milliers de sinistrés.

"Nous devons répondre aux besoins urgents de nourriture de millions de personnes mais aussi investir pour mettre en place des moyens de résilience pour ceux menacés par des sécheresses, des inondations et des tempêtes de plus en plus fréquentes et de plus en plus graves", a ajouté Margaret Malu. Les températures en Afrique australe augmentent deux fois plus que la moyenne sur Terre, selon le PAM, qui précise que le Malawi, le Mozambique, la République démocratique du Congo (RDC), la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe seront les pays les plus touchés dans la région dans les années à venir par cette crise climatique.

MAROC, AUTEURS DU DOUBLE MEURTRE DE TOURISTES Peine de mort confirmée en appel

Un tribunal antiterroriste marocain a confirmé en appel la condamnation à mort de trois hommes pour l'assassinat de deux touristes scandinaves décapités en décembre au Maroc au nom du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech). Un quatrième homme a vu sa peine alourdie de la perpétuité à la peine capitale. Le tribunal antiterroriste de Salé, près de Rabat, a également confirmé les peines prononcées à l'encontre de 19 accusés, allant de 5 à 30 ans de prison, et alourdit la peine d'un autre de 15 à 20 ans. Louisa Vesterager Jespersen, une étudiante danoise de 24 ans, et son amie Maren Ueland, une Norvégienne de 28 ans, ont été assassinées en décembre 2018 alors qu'elles campaient dans des montagnes du Haut-Atlas (sud). Comme en première instance, le tribunal a condamné les quatre principaux suspects à verser deux millions de dirhams (190.000 euros) de dédommagement aux parents de Maren Ueland. Mais il a refusé la demande de la famille de Louisa Vesterager Jespersen qui réclamait 10 millions de dirhams (930.000 euros) à l'Etat marocain pour sa "responsabilité morale". Bien que des condamnations à la peine capitale soient encore prononcées au Maroc, un moratoire sur les exécutions est appliqué de fait depuis 1993 et l'abolition de ce châtiment est en discussion.

SÉNÉGAL Nouvelle grosse saisie de cocaïne au large de Dakar,

5 arrestations La marine sénégalaise a saisi au large de Dakar plus d'une tonne de cocaïne en provenance présumée d'Amérique latine et à destination de l'Espagne, et interpellé cinq personnes, ont indiqué jeudi l'armée et des douanes. Cette nouvelle saisie de cocaïne survient après deux précédentes effectuées par les douanes en juin au port de Dakar et totalisant plus d'une tonne. Une quantité de 43 kg de cocaïne a également été saisie mardi au port de Dakar par les douanes. Cette drogue, saisie à bord d'un navire en provenance d'Anvers (Belgique), était en transit vers la Gambie voisine, selon les douanes. La prise effectuée mercredi est "estimée à 1.260 kg", ont indiqué deux responsables de la Direction des relations publiques des armées sénégalaises (Dirpa), cités par l'AFP. L'opération a été menée à environ 120 km au large de Dakar par les forces spéciales de la marine "en coordination avec la Guardia Civil espagnole", a précisé la Dirpa dans un communiqué. "Deux embarcations ont été arraisonnées et cinq personnes appréhendées", selon le communiqué qui ne précise pas leur nationalité ni la valeur de la drogue saisie. La cargaison serait partie d'Amérique du Sud pour rallier l'Espagne, dit le communiqué. Les saisies de cocaïne sont fréquentes au port de Dakar et à l'aéroport international de Diass, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale sénégalaise, qui reste un des plus importants lieux de transit de marchandises et de passagers en Afrique de l'Ouest.

ADRAR

Une cache d'armes et de munitions découverte

Une cache d'armes et de munitions a été découverte mercredi à Adrar, par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et lors d'une patrouille de fouille et de ratissage menée près de la bande frontalière sud au niveau du Secteur Militaire d'Adrar en 3e RM, un détachement de l'ANP a découvert, le 30 octobre 2019, une cache d'armes et de munitions contenant deux (02) fusils mitrailleurs lourds de calibre 12,7 mm, un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois (03) fusils à répétition et un (01) fusil de type MAS-36", précise la même source. La cache contenait également "trois (03) fusils semi-automatiques

de Seminov, un (01) fusil de chasse, six (06) canons pour lance-missiles de calibre 123 mm, deux (02) canons pour mitrailleurs lourds de calibre 14,5 et 23 mm, trois (03) roquettes missiles, douze (12) obus de mortier de calibre 82 mm, ainsi que (1.060) balles de différents calibres, (576) amorces et un (01) chargeur pour pistolet mitrailleur de type kalachnikov". "Cette opération venant s'ajouter à l'ensemble des résultats concrétisés sur le terrain, confirme la grande vigilance et la ferme détermination des forces de l'ANP déployées le long de nos frontières, à déjouer toute tentative d'intrusion, d'introduction d'armes ou d'atteinte à la sécurité du pays et sa stabilité", conclut le communiqué.

CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME Lazhari Bouzid élu président

Le constitutionnaliste et ancien membre du Conseil de la nation, Lazhari Bouzid, a été élu ce jeudi président du Conseil national des droits de l'Homme, a annoncé le Conseil dans un communiqué. "Conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi 16-13 novembre 2016 fixant la composition et les modalités de désignation des membres du Conseil national des droits de l'homme

réunie le jeudi 31 octobre 2019, en session extraordinaire, a élu, à l'unanimité de ses membres, M.Lazhari Bouzid en qualité de président du Conseil national des droits de l'homme", a-t-il souligné. Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah avait mis fin, mardi, aux fonctions de la présidente de ce Conseil, Fafa Benzerrouki à la demande de cette dernière.

FONDATION CASBAH Plus de 100 familles de chouhada honorées

Plus d'une centaine de familles de chouhada ont été honorées, jeudi à Alger, par la Fondation Casbah, en reconnaissance à leur sacrifice durant la Guerre de libération nationale. L'initiative, qui coïncide avec la célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, a concerné 115 familles de chouhada, toutes issues du quartier historique de la Casbah, dont la Fondation s'at-

tèle à "préserver la mémoire", selon l'un de ses membres, Athmane Bouras. "C'est un devoir pour nous de rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour l'indépendance de l'Algérie et pour que le drapeau national flotte sur le front des institutions officielles", a-t-il souligné, précisant qu'il s'agit également de faire connaître auprès du peuple algérien les noms des martyrs de la guerre de libération nationale.

Samedi 2/11/2019



Alger	22°
Tiaret	24°
Constantine	23°
Tizi Ouzou	20°
Bejaia	20°

HORAIRE DES PRIÈRES

Sobh	Dohr	Asser	Maghreb	Icha
05:22	12:35	15:45	18:18	19:40